

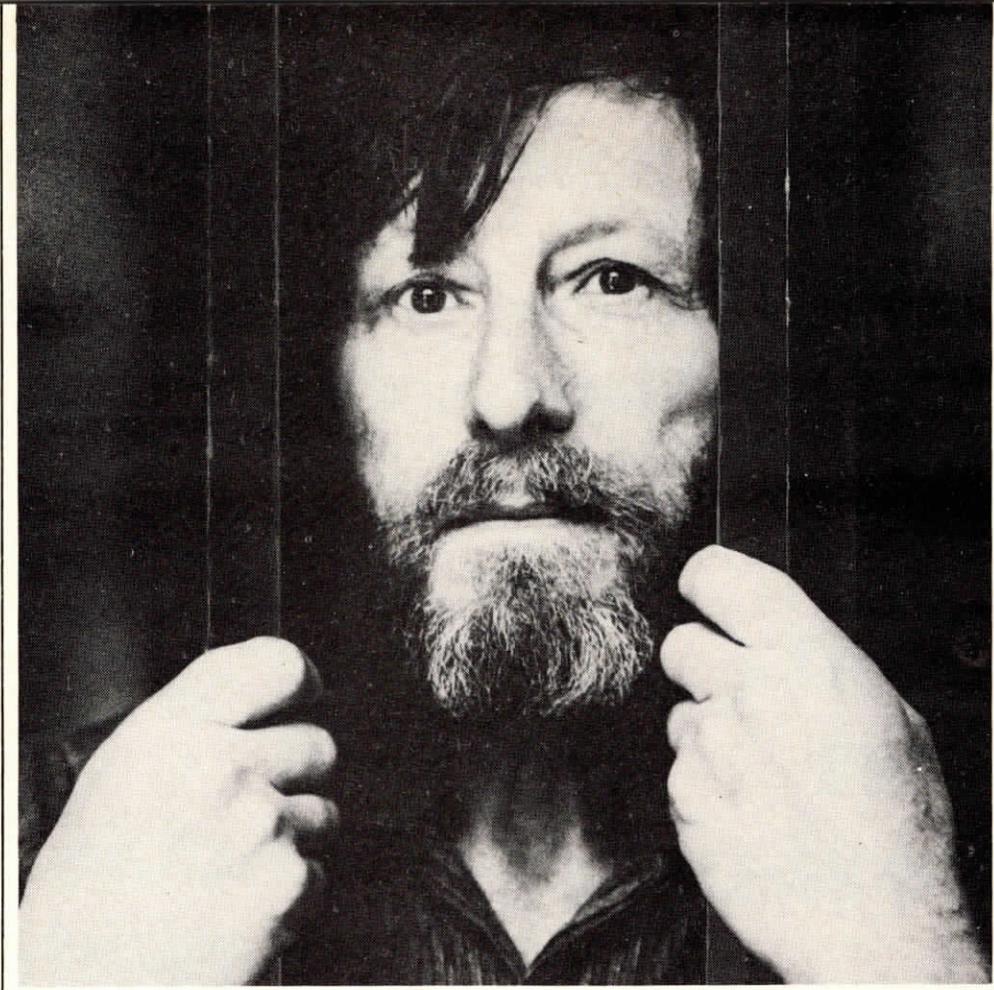
L'ÉDUCATION

hebdo

**école
et
audiovisuel**

**fiction
et réalité
de la
création**

**la mutation
de la
culture**



SON CRIME: PENSER. SI ON L'OUBLIE, IL MOURRA.

A chaque minute et dans le monde entier, des hommes persécutent d'autres hommes à cause de leurs opinions. Tous les jours dans la solitude de leur prison les prisonniers d'opinion subissent la privation, l'humiliation, la torture; pour eux l'oubli c'est déjà la mort. Tous les jours, certains perdent l'espoir, d'autres perdent la vie. Un homme

assassiné, c'est un peu d'humanité tuée en chacun de nous. La liberté d'opinion dans le monde, c'est votre affaire à vous. Abonnez-vous à la "chronique", bulletin mensuel d'information (120 F ou plus), adressez vos dons (Amnesty International, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris. CCP 30.160.16.U La Source). C'est un peu de liberté gagnée.

AMNESTY INTERNATIONAL

un espoir pour les prisonniers d'opinion dans le monde.

EMPLACEMENT OFFERT PAR LE MAGAZINE

n° 470 / 12 novembre 1981

hebdomadaire

- 2 la recherche à sa recherche, par Maurice Guillot
- 2 les enseignants « à la une », par Nicole Gauthier
- 4 pour une pédagogie de la sexualité, par Michaëla Bobasch
- 6 referendum étudiant

éducations

- 8 quand l'école rencontre le cinéma, entretien avec Marc Vernet, responsable des Rencontres audiovisuelles du 29 rue d'Ulm
- 10 recherches franco-portugaises, par Jean Dupont
- 12 vous avez la parole : une collaboration exemplaire entre l'école et la presse, par Claude Walgenwitz

à votre service

- 15 tous les savoirs du monde à portée de la main
- 16 pédagogie quotidienne : pour une bibliothèque en maternelle, par Chantal Mettoudi
- 17 documentation : notre société, par François Mariet

- 18 réponses, par René Guy
- 19 au J.O.
- 20 au B.O.
- 21 agenda

expressions

- 24 mirages d'images, par Jean-Pierre Vélis ; Le Faus-saire, par Etienne Fuzellier
- 27 tout Max Frisch, par Jacques Chevallier
- 28 les francophones chantent, par Jacques Erwan
- 29 à voir, par Pierre-Bernard Marquet

réflexions

- 30 une crise de la culture ?, par Pierre-Bernard Marquet
- 35 mots croisés — échecs

photos — p. 27 : Pro Helvetia ; p. 30 : P. Koch/Rapho, Larrier/Rapho ; p. 31 : P. Molnard/Rapho, Richard G. Anderegg/Rapho ; p. 32 : information Service Department Accra, Georg Gester/Rapho.

'éducation

fondée en 1945
par **Gustave Monod et Louis Cros**

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

directeur : André Lichnerowicz ; administrateur délégué : Léon Silveréano.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de rédaction-maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, François

Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz (agenda) ; lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Hubert Haddad, Raymond Laubreaux, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre ; correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Yves Mary, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca ; dessinateur : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, François Silvain, Francisca Sol.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit et Léon Silveréano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianay. membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Hélène Beyhaut, Anne-Marie Franchi, Emile

Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard MacDonald - 75019 Paris
Tél. : 508-24-26

le numéro : 6 F ; numéro spécial : 8 F
abonnement annuel : France 135 F, étranger 170 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 3,20 F en timbres

la recherche à sa recherche

Les remous qui agitent actuellement le Centre national de la recherche scientifique (CNRS), sous leur aspect d'épreuve de force entre science et pouvoir, mais aussi de conflits personnalisés, recouvrent en fait tout le problème de la recherche. Rappelons simplement pour mémoire que le ministre de la Recherche et de la Technologie, en voulant imposer la nomination d'un nouveau directeur des Sciences sociales, a entraîné une cascade de démissions : président, directeur et certains membres scientifiques du Conseil. Jean-Pierre Chevènement entend insuffler une politique de la Recherche qui passe par les orientations socialistes du nouveau gouvernement. Les chercheurs entendent qu'il ne soit pas porté atteinte à leur autonomie. De ces deux attitudes, dont on ne voit pas pourquoi elles seraient totalement incompatibles, est né le tumulte actuel.

Il faut bien voir que le débat ne se limite pas à la recherche scientifique, mais qu'il touche au fond toute la recherche, y compris, évidemment, la recherche pédagogique. Comment une recherche peut-elle préserver son indépendance, son droit en quelque sorte à l'initiative, son droit à décider elle-même de ses orientations ? Peut-elle le faire « contre » les objectifs légitimes d'un gouvernement auquel on ne manquerait pas de reprocher, dans le cas de figure inverse, de ne pas en avoir ? Et pourquoi le « contre » ne deviendrait-il pas un « avec » si le pouvoir se borne à définir un cadre, et si les objectifs qu'il fixe ne sont pas seulement à court et moyen termes, c'est-à-dire essentiellement utilitaires ? La recherche, en cela qu'elle est à deux doigts de la création, comme cette dernière ne se commande pas. Le chercheur doit être libre, libre aussi de choisir et libre d'adhérer ou non aux options proposées. Un pouvoir politique, quel qu'il soit, ne pourra jamais décider seul, et de manière autoritaire et irréversible, des options fondamentales du long terme.

Consultation, concertation, reviennent donc là aussi, et plus qu'ailleurs comme une nécessité indispensable. Pour la première fois, le fait est d'importance, une vaste consultation à travers les Assises régionales est lancée, qui trouvera sa conclusion nationale en janvier prochain. Certains, après les événements du CNRS, parlent déjà de résultats téléguidés. C'est faire bien peu de cas de la conscience des chercheurs et minimiser le geste d'ouverture d'un ministre qui en a tout de même pris l'initiative ; c'est vouloir porter aux extrêmes le conflit technocratie/démocratie et en faire à priori un dialogue de sourds. Il y a, semble-t-il, quant à la recherche, une préoccupation et une volonté au niveau du gouvernement. Les chercheurs ont la possibilité de s'exprimer. Le passé immédiat impose aux susceptibilités de faire silence. C'est maintenant aux responsables en place et aux chercheurs eux-mêmes de nous dire, **mais ensemble**, la recherche de demain.

Maurice Guillot

Du 3 au 6 novembre, 170 enseignants se sont retrouvés, pour le II^e Forum national de la presse à l'école, sur les bancs du collège de Passy-Buzenval à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine), à l'initiative du CIPE (Comité d'information pour la presse dans l'enseignement) qui regroupe 35 publications nationales — des quotidiens, hebdomadaires, mensuels ou bi-mensuels — à l'exception de celles du groupe Hersant.

PENDANT quatre jours, les professeurs, toutes disciplines confondues, ont écouté les journalistes évoquer les réalités rédactionnelles, techniques et économiques de la presse, visité des imprimeries de journaux et des agences, réfléchi sur ce que peut-être une « pédagogie de la presse ».

Calquée sur le modèle du précédent forum qui avait eu lieu il y a deux ans (cf. *l'éducation* n° 394 du 27 septembre 1979), la formule est maintenant bien rodée. Si elle n'est pas pleinement satisfaisante, elle constitue cependant une première étape pour l'introduction de la presse dans les classes : connaître les mécanismes, techniques ou rédactionnels, de fabrication des journaux permet aux enseignants de mesurer les contraintes de la presse, donc de mieux apprécier l'outil qu'ils sont amenés à utiliser. Dans plusieurs ateliers, ils se sont exercés à la lecture de presse, ils ont comparé des journaux, expérimenté des pratiques qui facilitent l'étude de la

les enseignants "à la une"

presse en classe.

Un certain nombre de conflits n'ont cependant pas été évités : le dialogue entre les enseignants et les journalistes est toujours aussi difficile, les premiers reprochant aux seconds de les traiter comme des élèves et de trop céder à la tentation de faire des cours magistraux, au détriment du débat. Les convergences entre le métier d'informateur et celui d'éducateur — qui contribuent tous les deux à la formation du citoyen — n'ont pas empêché les clivages entre deux professions qui ont souvent montré qu'elles avaient du mal à s'entendre.

Mais 1981 étant aussi l'année du changement, les responsables du CIPE avaient tenu à s'en assurer en invitant à la fin des travaux Alain Savary, ministre de l'Education nationale, pour connaître la nouvelle politique en matière de presse à l'école. Alain Savary n'ayant pu venir, c'est Alain Eck, chef-adjoint du cabinet, qui a lu son message

aux participants. S'adressant tout d'abord aux organisateurs, il a salué « *une action qui, en l'absence d'initiative publique, pallie les carences qui ont été celles de l'éducation* ». Il a ensuite souligné que « *l'Education nationale doit assumer ses responsabilités et cesser de fuir en tergiversant comme on l'a fait depuis des années; elle doit prendre des initiatives propres à débloquer une situation devenue conflictuelle et assurer la formation de ses maîtres* ». L'objectif est défini dans le cadre du pluralisme, qui ne doit pas être « *le prétexte à l'immobilisme* » qu'il était devenu ces derniers temps. Encore est-il nécessaire de sensibiliser les parents par une bonne information.

Reste le délicat problème des moyens mis à la disposition des établissements pour mener à bien cette entreprise. Sur ce sujet, le ministre est resté, pour l'instant, beaucoup plus discret. Il a proposé à tous les partenaires (patrons de la presse écrite et audiovisuelle, jour-

nalistes, enseignants, parents d'élèves, organisations représentatives, etc.) d'exposer leur point de vue dans le cadre d'un organisme qui devrait se réunir au début du mois de décembre pour tirer des conclusions pratiques pouvant être opérationnelles dès le début de l'année prochaine. Il a également annoncé que l'attribution des crédits serait liée « *comme dans les autres domaines, par exemple les projets d'actions éducatives, à la définition et à l'élaboration des programmes pédagogiques par les établissements* ».

« *Il a fallu vingt-deux ans, de 1946 à 1968, pour lever l'interdiction de laisser pénétrer un journal dans un établissement scolaire. Faisons en sorte, avec un peu de bonne volonté de part et d'autre, que vingt-deux ans ne soient pas nécessaires pour définir et traduire dans la pratique l'utilisation des médias dans l'enseignement* », a conclu le ministre.

Par rapport aux discours du pré-

cédent ministère, il est vrai que ces propos représentent une avancée considérable. Les enseignants présents ont toutefois été un peu déçus : leurs questions concrètes n'ont pas reçu de réponses, celles-ci étant renvoyées à la réunion ultérieure. Or certains professeurs, qui n'étaient pas en vacances pendant la semaine du forum, devront rattraper leurs cours dans les établissements. Ne pas les y contraindre (alors que par ailleurs ils dépensent et temps et argent pour suivre les travaux du CIPE) aurait été un gage de bonne volonté... qui n'aurait rien coûté au ministère... Aux déclarations d'intention généreuses, doivent succéder des initiatives concrètes, pour que le CIPE ou l'ARPEJ (Association régionale presse enseignement jeunesse, qui regroupe la totalité des quotidiens de province) ne soient pas les seuls à organiser de telles manifestations : celles-ci doivent désormais déboucher sur des projets de formation d'enseignants plus vastes, et c'est à l'Education nationale que revient sans nul doute le soin de prendre le relais.

Au cours de ce forum, les enseignants et les journalistes ont fait des propositions : la possibilité, par exemple, de dégager des postes pour des « animateurs de presse », qui ne constitueraient pas un corps rigide, qui ne seraient pas des « professeurs de presse », mais les coordonnateurs des différentes expériences au niveau d'une académie, voire d'un département, a été avancée ; elle mérite peut-être d'être étudiée.

Certains ont demandé la prise en charge financière par l'Education nationale des stages de formation dans ce domaine, etc.

La balle est dans le camp du ministère qui, depuis maintenant six mois, a été saisi du problème. Les déclarations d'intention ont montré une volonté affirmée de faire de la presse un véritable outil pédagogique, mais la situation en elle-même n'a guère évolué. Il ne faudrait pas que les responsables du ministère retombent dans les erreurs qu'ils stigmatisent aujourd'hui...

Nicole Gauthier

Faire réfléchir les Français
sur l'éducation sexuelle et rattraper plusieurs décennies
de retard en matière de contraception :
ce sont les objectifs d'une campagne lancée par
le ministère des Droits de la femme
qui débutera sur les écrans télévisés le 17 novembre.
Une entreprise dans laquelle l'école a un rôle à jouer,
comme l'ont indiqué les participants
au colloque organisé à Paris le 3 novembre
par la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France)
sur le thème « Les jeunes et la contraception ».

pour une pédagogie de la sexualité

« ENTRE le terrorisme de la morale qui réprouve une sexualité intolérable et celui des militants de la contraception qui condamnent une inconduite contraceptive, la jeune fille qui avorte est toujours fautive. Elle s'est trompée quelque part. » C'est en ces termes que le Dr Bernard Fonty, gynécologue obstétricien, a conclu son intervention sur les conséquences de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) : celles-ci sont souvent désastreuses (complications entraînant des risques de stérilité secondaire ou des difficultés lors de futurs accouchements) parce que trop tardives. Et elles sont tardives parce que la jeune fille ne s'alarme pas tout de suite, préfère adopter la politique de l'autruche plutôt que de prévenir ses parents dont l'autorisation est indispensable pour une IVG. Il y a deux fois plus d'interventions tardives (après quatorze semaines d'aménorrhée) chez les jeunes filles de dix-sept ans et quatre fois plus chez celles de quinze ans, que dans la population féminine plus âgée.

A ces difficultés techniques, s'ajoutent des problèmes psychologiques : accompagnée de sa mère qui parle à sa place, la jeune fille reste muette face au médecin considéré comme « le délégué de la société adulte, celui qui assure un certain ordre », lorsqu'il n'est pas ressenti, dans les pires des cas (la jeune fille est alors désireuse d'enfant mais non de grossesse) comme un infanticide. « Situation frustrante pour le médecin », remarque le Dr Fonty qui voit une possibilité de restreindre les avortements tardifs, non par une contraception imposée, mais par une information de la jeune fille sur les mécanismes de son corps, quitte à donner, après les premiers rapports sexuels, une dose de progestatifs, sorte de « pilule du lendemain », prescription au cours de laquelle on pourrait aborder le problème de la contraception.

Le Dr David Elia, directeur médical du centre d'orthogénie de la MNEF à Paris, a lui aussi évoqué les dangers de l'IVG. Pour lui, la meilleure contraception à offrir

aux jeunes, c'est la pilule. Spermicides à l'efficacité douteuse (5 % d'échecs), préservatifs non remboursés par la Sécurité sociale, ne sont guère appréciés des jeunes couples. Quant au diaphragme, il est vécu comme « la contraception de grand-maman ». Enfin, les médecins hésitent à poser des stérilets aux jeunes femmes n'ayant pas encore eu d'enfants en raison des risques d'une infection des trompes qui peut entraîner la stérilité. « Reste la bonne vieille pilule, efficace à 100 % si on ne l'oublie pas, qui présente peu d'inconvénients chez les jeunes de moins de vingt ans, âge où les risques de phlébite et de cholestérol sont restreints, et constitue le meilleur choix pour le moindre risque », a indiqué le Dr Elia, tout en reconnaissant qu'elle ne satisfait pas tout à fait une population où les rapports sont épisodiques : « Ils ont l'impression qu'ils n'amortissent pas leur pilule. »

Pourtant, étant donné les dangers de l'IVG, l'absence de contraception est un risque à ne pas prendre. Or les différentes lois (loi Neuwirth en 1967 et loi Veil en 1974) demeurent restrictives. C'est ce qu'a souligné Me Jean-Yves Dupleux, avocat : « Pour obtenir une IVG, la femme est soumise à une suite de démarches très contraignantes et souvent humiliantes. Les mineures célibataires sont astreintes à l'autorisation parentale, ce qui va à l'encontre de l'esprit du texte et contraint nombre de jeunes filles à l'avortement clandestin. En outre, le médecin peut faire jouer la clause de conscience si bien qu'avec le phénomène du mandarinat, il y a des régions entières de France où l'on ne procède à aucune IVG. »

Pour remédier à cette inefficacité des textes législatifs, Yvette Roudy, ministre des Droits de la femme, lance, à partir du 17 novembre, une campagne. « L'information sur la contraception est un droit. Voilà où vous pouvez vous la procurer » : tel est le message qu'elle veut faire passer. Pour cela, elle aura recours à la télévision où l'information sur la contraception prendra place, dans les spots publicitaires, entre les marques de lessive et de pâtes alimentaires. « Pour que l'on aille plus vite et plus loin, pour rattraper

les trente ans de retard sur nos voisins, pour que l'information sur la contraception soit aussi normale et naturelle que savoir ouvrir un compte bancaire », le ministre compte d'abord sur cette campagne télévisée, mais aussi sur les relais offerts par les groupes de femmes, syndicats et associations. Elle l'a dit clairement : « Je compte sur une dynamique de cette campagne, sur une mobilisation civique en ce domaine. »

Parmi les relais possibles, la Fédération nationale de la Mutualité française. Avec ses huit mille sociétés mutualistes et ses vingt-trois millions de bénéficiaires, ses unions locales et ses centres de soins, elle offre une infrastructure importante. Tout en précisant que le mouvement mutualiste tenait à son indépendance, René Teulade, président de la FNMF, s'est déclaré désireux d'apporter sa part à l'édifice. Les actions de la FNMF consisteront d'une part à stimuler le débat par la publication d'un livre intitulé **Choisir sa contraception** vendu au prix modique de 10 F

par le canal de la presse mutualiste (près de cinq cents périodiques internes à l'organisation) ainsi que par le travail sur le terrain. Il a cité, notamment, l'action de la MGEN qui a réalisé gratuitement, l'an dernier, plus de dix mille séances d'information dans les lycées et collèges.

L'école a en effet aussi un rôle à jouer. Après avoir évoqué l'échec de la circulaire Fontanet sur l'éducation sexuelle réservée aux seuls professeurs de biologie, Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, a brossé les grandes lignes d'une pédagogie pour l'éducation sexuelle. Celle-ci commencerait dès la maternelle. Elle devrait être « concrète, individualisée et intégrée dans le cadre des activités d'éveil ». Elle devrait « s'enraciner dans le vécu de la classe : prise de conscience, par exemple, des notions de différence, de couple, de responsabilité parentale, ou des phénomènes de la naissance et de la croissance ». Elle devrait enfin être globale et « envisager l'éducation sexuelle dans toutes ses dimensions : historique, sociologique,

réservez votre soirée du
mardi 15 décembre
pour le dîner-débat de l'éducation

comment
décentraliser l'éducation
sans qu'elle cesse d'être
nationale

avec la participation de

Noël Josèphe

député, président du Conseil régional
Nord/Pas-de-Calais

Antoine Prost

professeur d'histoire de l'éducation à la Sorbonne

esthétique, ethnique ». Toutefois, il ne faut pas s'illusionner. Tout cela n'est pas facile. Jacques Pommatau l'a souligné : « Dire que l'école est un lieu privilégié pour l'information et l'éducation sexuelles, c'est une belle formule. Mais il ne faut pas se bercer de mots. Il ne suffit pas d'établir des programmes pour que cette information sexuelle passe dans la vie de nos établissements scolaires. »

Le premier obstacle à surmonter, c'est l'absence de formation des enseignants en ce domaine. Pour Jacques Pommatau, « celle-ci est indispensable, c'est le premier pas à franchir ». La deuxième difficulté tient à l'extrême diversité des enfants d'une même classe, tant sur le plan du développement physique et psychologique, que sur celui des mentalités et cultures. D'où la complexité de la tâche de l'enseignant pour une information qui ne peut avoir lieu sous forme de cours magistral, mais doit être individualisée, adaptée à chaque élève. Reste enfin le problème, — et non le moindre —, du rôle des parents. Si l'éducation sexuelle peut être, selon Jacques Pommatau, « un domaine privilégié pour la concertation avec les parents », il importe cependant de ne pas choquer ou inquiéter. Or les parents ont des opinions très diverses. Entre ceux qui tiennent à assumer eux-mêmes l'éducation sexuelle de leurs enfants et ceux qui préfèrent en laisser le soin à d'autres, quels que soient ces autres (les enseignants mais aussi les copains de la cour de récréation), entre les attitudes figées (dictées par des motifs d'ordre culturel, religieux ou politique) ou évolutives, on trouve, a signalé Raymond Metro de la FCPE, « toutes les nuances et toutes les combinaisons possibles ». Pour lui la solution réside tout d'abord dans une formation des parents et des enseignants (1) et ensuite dans la pluralité des interlocuteurs de l'enfant : les parents, les enseignants (pas seulement le professeur de biologie, mais également

les professeurs d'éducation physique, de français, de philosophie ou d'anglais), et aussi les animateurs des centres de planning familial ou de santé avec lesquels les jeunes

peuvent engager plus librement le dialogue dans la mesure où ils sont moins proches d'eux et où ils ne les verront qu'une fois.

Michaëla Bobasch

referendum étudiant

DANS une proportion de 63 %, les étudiants estiment que l'Université doit préparer à un emploi — ce qu'elle fait d'ailleurs mal selon 56 % d'entre eux — et 91 % pensent que les diplômés doivent rester « des diplômés nationaux, reconnus sur le marché du travail sur le plan national » : ce sont quelques-uns des résultats de l'enquête faite par l'UNEFID (Union nationale des étudiants de France indépendants et démocratiques, animée par des socialistes) dans toutes les universités, à Paris comme en province.

Le dépouillement de 4 125 réponses (sur 87 000) fait apparaître massivement la peur du chômage (plus en province qu'à Paris et dans les petites universités que dans les grandes). Seulement 21 % affirment que la première tâche des universités est de « fournir des connaissances ». Les étudiants sont très attachés au système national : 91 % veulent pouvoir s'inscrire dans l'UER ou l'université de leur choix, les diplômes nationaux restent la seule valeur sûre, et ils sont nombreux à réclamer des diplômes européens et internationaux. Le diplôme d'université, dont il est par ailleurs tant question actuellement, ne recueille que 4 % des suffrages. Réaction centralisatrice, manque d'information ou dévalorisation à priori ? L'enquête ne permet pas de le préciser.

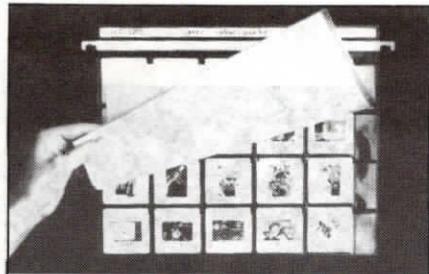
La seconde partie du referendum concerne les conditions de vie des étudiants : 60 % ont des ressources inférieures à 800 F par mois. En conséquence, 66 % aimeraient être indépendants matériellement, et 23 % aidés par l'État grâce à une allocation versée aux familles. Enfin, les trois quarts des étudiants ne sont pas satisfaits du système actuel de représentation.

L'UNEFID a présenté les résultats de ce referendum à la FEN et au cabinet du ministre de l'Éducation nationale. Dans la foulée, elle organise un colloque à Paris les 16 et 17 novembre sur le thème « Bilan et perspectives de l'enseignement supérieur en France ». Les résultats, trop sommaires cependant pour permettre d'aller plus loin, révèlent bien que la principale préoccupation des étudiants est, et de loin, la recherche d'un emploi. L'Université, tout comme les IUT ou les filières plus courtes, est considérée comme une « formation professionnelle ». Toutes les réponses vont dans ce sens : souplesse des cursus, facilités d'accès à l'enseignement supérieur, grille nationale, etc.

Plus que du « calme » ou de la « passivité » des étudiants, on devrait sans doute parler, aujourd'hui, de leurs craintes et de leurs incertitudes.

N. G.

(1) Le CNDP réalisera, outre des émissions d'information sur ce thème pour la télévision scolaire, des documents destinés à la formation des enseignants et du personnel de santé scolaire.



Pour vos problèmes de

**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS,
DISQUES, COURS, DOCUMENTS
DIVERS, nous fabriquons des articles
de classement en matière plastique

« DANOU-CLASS »

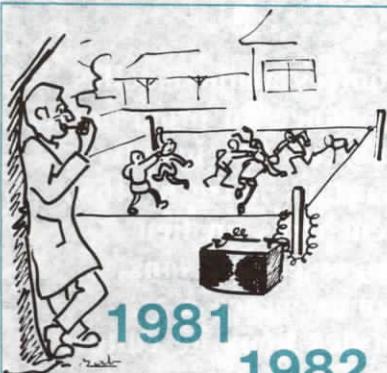
(en dossiers suspendus ou
albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :

Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande

**DANOUE S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tel : 527-56-19 525-88-71**



1981

1982

Pour l'école

- Théâtre et Musique
- Activités artistiques et manuelles
- Articles pour fêtes
- Arbres de Noël

Catalogues gratuits sur demande
EXPÉDITIONS POUR TOUS PAYS

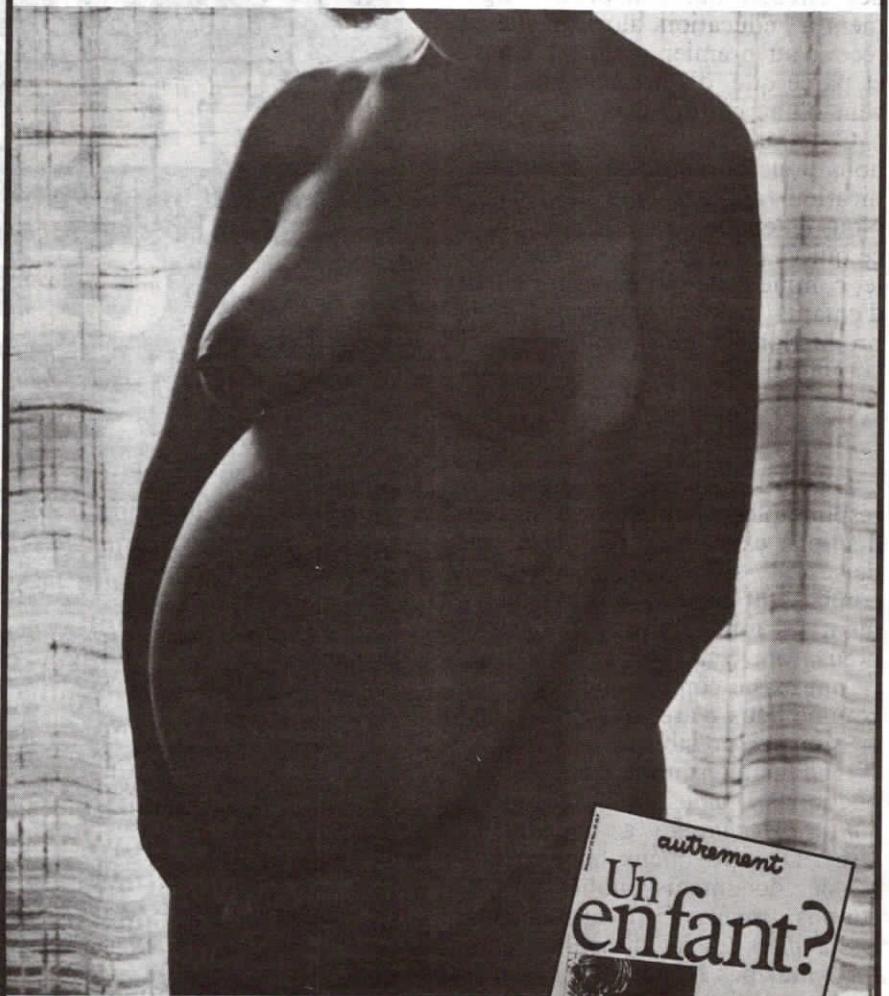


**LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS
B P 441**

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

Je veux voir le Chef ! Pas une femme enceinte...



Avoir un enfant aujourd'hui.
Quels tabous, quelles peurs,
quel projet... Une grande enquête
de la revue "Autrement"
sur les nouveaux comportements.
240 pages. 49 francs. En librairie.



autrement
Réinventer le quotidien

Ph. Cl. Dityrona Viva

Pantloff

• *Rencontres « audiovisuelles », mais de quel audiovisuel s'agit-il? Qu'entendez-vous par « audiovisuel » dans le cadre des Rencontres?*

Dans le cadre des Rencontres, « audiovisuel » désigne d'abord tout ce qui est film et vidéo. Il ne s'agit pas pour nous d'exclure la photo fixe ou le montage sonorisé. Mais si film et vidéo nous semblent plus importants, c'est parce que, d'autre part, ils relèvent tous deux d'une consommation de masse à travers des circuits qui échappent largement à l'éducation, alors qu'elle en reçoit, au premier rang, les effets; et parce que, d'autre part, ils relèvent d'une culture déjà en œuvre.

Ce n'est pas pour autant que nous nous bornerons à la communication audiovisuelle de masse. Nous entendons prendre en compte ce qui va de la production artisanale, comme celle qui peut être le fait d'enfants ou d'enseignants, à la production la plus manifestement commerciale.

• *Rencontres entre qui et quoi?*

D'abord entre les enseignants, les responsables d'éducation et les productions existantes. Je suis frappé de ceci: si certains enseignants connaissent bien et utilisent largement les fonds audiovisuels, nombreux sont ceux qui ne savent pas ce qui existe comme documents ou comme lieux d'archivage, et quelles en sont les possibilités d'emploi.

Une manifestation comme celle que nous organisons autour de la *Culture technique* a une double visée. D'abord mieux faire connaître des documents oubliés ou méconnus, mieux faire appréhender les facilités (et les difficultés aussi, il ne faut pas les masquer) que ces documents font naître. Ensuite, et plus largement, il s'agit de promouvoir la notion même de culture technique et d'essayer de la faire mieux prendre en compte par l'école.

• *Entre qui et qui?*

Entre producteurs et utilisateurs d'images, les deux termes étant employés dans leur sens le plus

quand l'école rencontre le cinéma

Créées il y a un an, les Rencontres audiovisuelles du 29 rue d'Ulm proposent cette année un programme qui devrait intéresser de nombreux enseignants (nous en avons donné le schéma dans notre n° 465).

Ces Rencontres se déroulent dans un lieu à nouveau consacré aux images et aux sons, une salle qui fut longtemps, grâce à la Cinémathèque française, l'un des lieux de culture les plus vivants du quartier Latin.

Marc Vernet, chargé d'études à l'INRP où il a notamment travaillé à l'évaluation d'une méthode de formation des enseignants à l'audiovisuel, en est le responsable. Après une formation littéraire et pédagogique à l'ENSET et une formation de sémiologue du cinéma à l'EHESS, après avoir enseigné dans le secondaire en région parisienne,

Marc Vernet enseigne actuellement la théorie du cinéma à l'université Paris III.

Il s'explique ici sur la portée pédagogique de ces Rencontres audiovisuelles.

large. Prenons l'exemple des chaînes de télévision. Elles produisent, parfois avec talent et compétence et parfois sans discernement, des émissions pour la jeunesse, mais leurs rapports avec le monde de l'éducation ont, par le passé, été rares, ou épisodiques, ou trop relayés. Si bien que des réalisateurs se plaignent de ne pas avoir eu d'échanges préalables avec les enseignants et qu'inversement, les enseignants ont le sentiment de voir leur domaine investi sans qu'il soit tenu compte de leur expérience ou des priorités éducatives qui leur semblent fondamentales. Les Rencontres souhaitent développer ce dialogue, ces échanges, qu'il s'agisse de réunions de concertation ou d'avant-premières.

Autre exemple : *la connaissance du cinéma*. Il y a d'un côté les archives de films qui possèdent les copies. Il y a d'un autre côté les critiques, les analystes, les historiens de cinéma. Il y a enfin des cinéphiles ou simplement des gens qui vont au cinéma. L'immense majorité du public dans ce domaine a entre quinze et vingt-cinq ans, c'est-à-dire qu'il appartient encore au monde éducatif. Ces trois secteurs communiquent peu ou communiquent par le biais de l'écrit. Les Rencontres leur proposent donc une collaboration étroite et vivante ; aussi avons-nous imaginé (ce n'est pas compliqué) de demander à des universitaires, ou à des spécialistes, de travailler sur un ensemble de documents pour les présenter, par une série organisée de projections accompagnées de textes de réflexion, aux enseignants ou aux responsables d'éducation. Quand je parle de spécialistes, j'entends aussi bien les réalisateurs et les producteurs, que les scientifiques qui utilisent les images et les gens qui réfléchissent sur le cinéma, la télévision ou l'audiovisuel en général.

Plus modestement aussi, nous désirons faciliter les échanges entre groupes d'enseignants qui travaillent sur ou avec l'audiovisuel et qui ne connaissent pas toujours les expériences ou les productions des autres. En fait, l'idée de base, qui est toute simple, est de mettre en contact des sphères d'activités qui

jusqu'à se sont tenues à l'écart les unes des autres et dont pourtant les compétences, les objectifs et les centres d'intérêt sont proches ou complémentaires.

● *Il y a un lieu, des Rencontres, mais avec quels objectifs immédiats ?*

Il y en a plusieurs. Le tout premier est de faire revivre cette salle Jules-Ferry, qui est prestigieuse puisque des centaines de cinéphiles y ont découvert des chefs-d'œuvre du cinéma grâce aux projections de la Cinémathèque française, mais qui était, depuis quelques années, tombée en sommeil. C'est pour cela que nous avons entièrement renouvelé le matériel cinéma et introduit un système moderne de diffusion vidéo.

Un autre objectif immédiat est de collaborer avec les chercheurs de l'éducation, avec les enseignants, en leur permettant d'avoir accès aux documents audiovisuels qui les intéressent, aux modes de formation qui peuvent faciliter leur travail, aux informations qui les concernent. A l'heure actuelle, il est souvent difficile à un chercheur ou à un enseignant d'avoir accès à la copie du film ou de l'émission qu'il souhaite présenter à ses élèves. Il n'en connaît souvent que le titre et un bref résumé, ou il en garde un vague souvenir. L'expérience tentée avec la collaboration de la Cinémathèque française et de la Cinémathèque universitaire vise justement à mettre à disposition, dans toute la mesure du possible, les documents.

A l'intérieur de cet objectif, il y a donc celui de mieux faire connaître les travaux que mènent dans ce domaine l'INRP et le CNDP, de mieux faire connaître également les travaux universitaires et les travaux étrangers.

Il existe un objectif beaucoup plus ample, mais qui pour moi est immédiat dans la mesure où c'est en fait celui sur lequel je veux prioritairement travailler : développer la culture audiovisuelle ou, pour être plus précis, lui permettre de prendre toutes ses résonances.

L'audiovisuel n'est pas seulement un langage propre et moderne (c'est

là une tarte à la crème en vigueur depuis l'apparition du cinéma), ce n'est pas seulement un moyen de communication, c'est un foyer de culture et un objet de plaisir. Dire que c'est un objet de plaisir ne veut pas dire qu'il faut le consommer dans un silence fasciné ou respectueux. Il faut simplement permettre au plus grand nombre de le goûter en s'extrayant des habitudes, en échappant aux préjugés. Méconnaître la dimension du plaisir dans l'audiovisuel, c'est méconnaître l'audiovisuel.

C'est aussi un foyer de culture, dans la mesure où viennent s'y réfracter tous les aspects d'une civilisation, tous les éléments d'une culture sociale que l'audiovisuel tisse et contribue à mettre en forme. Et puis ceci : l'audiovisuel a une histoire. Tout nouveau document, toute création s'enracine ou se situe dans une mémoire audiovisuelle. Il ne viendrait à personne l'idée d'estimer un conte de Maupassant sans le situer dans le réseau des productions littéraires qui l'entourent, qui le fondent, mais aussi qui le traversent. Il en va exactement de même pour toute production audiovisuelle qui prend nécessairement place dans un contexte.

● *Au-delà de ces objectifs proches, visez-vous une modification des attitudes des enseignants à l'égard de l'audiovisuel ? Dans quel sens ?*

Certainement. Il m'a été donné de constater à plusieurs reprises ceci : les enseignants ont souvent, à l'égard de l'audiovisuel, une attitude paradoxale. Ils aimeraient l'intégrer dans leur enseignement mais ils sont gênés, soit par les aspects matériels, soit par l'idée qu'ils n'ont pas reçu de formation suffisante ou qu'ils n'ont pas les connaissances nécessaires. Aussi sont-ils parfois tentés de se rabattre sur l'enseignement d'une schématique « grammairiale » audiovisuelle censée prémunir les enfants contre les effets pernicieux de l'audiovisuel.

Nous n'avons pas, en tant que Rencontres, vocation de dispenser une formation pratique. Mais nous avons vocation, encore une fois, de faciliter l'accès aux documents et aux données et donc de fournir aux

enseignants les moyens de multiplier sans réticences les approches de l'audiovisuel. Il y a mille façons de parler de la télévision et du cinéma : la meilleure est probablement de n'en privilégier aucune, de ne pas s'enfermer dans un seul type d'approche ou dans un seul discours pédagogique.

Enfin, et les statistiques sont là pour le confirmer, les enseignants qui s'intéressent à l'audiovisuel sont majoritairement des enseignants de lettres puis ceux de langue et d'histoire-géographie. Bizarrement, les arts plastiques arrivent loin derrière. Les autres disciplines n'apparaissent guère. Là aussi, il faut essayer de modifier l'attitude des enseignants. Non qu'il faille faire de l'audiovisuel à tout prix : ce n'est pas une panacée ou le centre du monde. Simplement, il faudrait que les enseignants soient plus nombreux à prendre conscience, hors des attitudes de crispation, des réflexes et des clichés, des mécanismes à travers lesquels l'audiovisuel prend place, à tort ou à raison, dans la formation culturelle des jeunes.

• *Quel est le « statut » des Rencontres ?*

Formellement, et dans la mesure où, à l'initiale, il s'agit d'un projet de l'INRP, les rencontres audiovisuelles du 29, rue d'Ulm sont un service de soutien à la recherche créé par l'INRP. C'est un service public. En fait, il s'agit d'une structure légère cofinancée, pour son fonctionnement, par l'INRP et le CNDP à part égale.

La collaboration entre les deux organismes est donc à la base d'une part de notre statut et d'autre part de notre activité, puisqu'y participent à égalité, pour les projets comme pour les séances, des gens qui sont rattachés à l'INRP et d'autres rattachés au CNDP.

• *Est-ce un lieu fermé ou cherchez-vous à multiplier des contacts avec des organismes ayant en charge « de » l'audiovisuel ? Y compris des organismes étrangers à l'éducation ?*

Le terme même des Rencontres

exclut, dans notre esprit, toute fermeture. Bien sûr, c'est un lieu de culture et d'éducation relevant d'un service public. Mais, vous le savez comme moi, l'action éducative est un vaste domaine. Nous cherchons donc à établir les contacts les plus nombreux avec les organismes, entre les organismes ayant en charge l'audiovisuel. Il ne s'agit pas, pour nous, de fournir, à tel ou tel, une couverture ou un alibi éducatif. Il ne s'agit pas non plus d'empiéter sur leur domaine. Nous cherchons simplement à participer à une plus libre circulation des idées, des informations, des documents, à collaborer à une plus vaste confrontation des objectifs et des méthodes. C'est pour cela que nous avons d'abord établi une collaboration entre l'INRP et le CNDP. C'est pour cette raison que nous avons passé des accords avec la Cinéma-thèque française, avec la Cinéma-thèque universitaire, avec le CNRS. C'est pour cette raison que nous collaborons avec la Mission d'action culturelle en milieu scolaire, avec la direction de la Prospective et du Développement des moyens techniques et scientifiques de l'Éducation, avec le CRDP et les CDDP de la région parisienne, avec l'Université audiovisuelle, avec la Galerie des arts.

C'est pour cette raison, enfin, que nous espérons voir déboucher des projets que nous avons avec les Archives du film du Centre national de la cinématographie, avec le Service du film de recherche scientifique, etc. Cette liste n'est pas exhaustive...

Nous avons également pris des contacts avec des organismes de province ou des organismes étrangers. Nous souhaitons en effet pouvoir accueillir des programmes ou des productions réalisés hors de la région parisienne. En échange, nous espérons pouvoir bientôt faire circuler, en France, nos programmes, par exemple dans les CRDP de province. Au début de décembre salle Jules-Ferry, passeront des films programmés au Festival du film des Droits de l'Homme qui a lieu à Strasbourg.

• *Les Rencontres semble concerner la seule région parisienne...*

Pour ce qui est de la salle Jules-Ferry, notre public est nécessairement celui de la région parisienne. Mais je ne souhaite en faire ni une salle de spectacles scolaires, ni un cénacle parisien. J'ambitionne pour cette salle le statut de laboratoire, d'établissement pilote où la preuve s'établit concrètement que des échanges entre le secteur éducatif et les activités audiovisuelles qui le traversent peuvent s'opérer sans crispation, et qu'ils peuvent aider à résoudre les problèmes d'information, de formation ou des problèmes de territoire et de droits. Je ne

recherche

L'ATTENTION concrète portée aux problèmes des travailleurs migrants et à leurs familles s'inscrit désormais parmi les modalités prioritaires de l'action gouvernementale. Sur le plan éducatif, un accent particulier a été mis, par Alain Savary, sur l'importance des besoins en ce domaine et sur l'urgence d'engager un travail en profondeur. Il est juste de reconnaître que, depuis plusieurs années, un effort remarquable avait été mené par la direction des Ecoles au niveau de l'enseignement primaire.

Beaucoup, évidemment, reste à faire, à tous les étages du cursus. On est en droit d'espérer, notamment, que l'interculturalisme va trouver sa juste place dans les options fondamentales d'une école démocratique. Dans cette perspective, la question de la formation (initiale et ultérieure) des ensei-

souhaite qu'une chose : que les tentatives de ce genre se multiplient.

L'expérience que mène avec succès René Allio avec les Rencontres de Fontblanche près de Marseille a été pour moi riche d'enseignements, en particulier par sa politique d'ouverture sans préjugés. L'expérience faite par le CRDP de Toulouse, avec l'Institut Goethe, pour une rétrospective Sirk, trace également la voie.

Il en existe d'autres, dont certaines hélas peu connues. Il en existera encore d'autres.

• *Quels seront les points forts de l'année 1981-1982 ?*

Nous avons des programmes hebdomadaires sur toute l'année. Mais s'il faut parler de points forts, je voudrais mentionner les journées (une par mois à partir de novembre) au cours desquelles de grands scientifiques français proposeront une sélection de films pour exposer leurs réflexions sur le statut et le rôle de l'image dans leur discipline. Nous bénéficions du concours de compétences hors du commun et cela promet d'être passionnant.

Citons également une Quinzaine pour le film d'art, qui doit avoir lieu en février et comportera cinq programmes différents établis par un groupe d'étude qui a déjà visionné plus de cent films et qui travaille à un catalogue raisonné accompagnant la manifestation. Signalons enfin des manifestations en préparation : des Journées du film d'étude sur l'enfance et l'éducation, trois journées pour la formation des maîtres à l'audiovisuel.

Propos recueillis par
Jacques Chevallier

es franco-portugaises

gnants se pose avec une acuité particulière. Les CEFISEM (Centres de formation et d'information sur la scolarisation des enfants migrants) ont déjà beaucoup apporté, à cet égard, mais le manque d'instruments de formation et d'outils pédagogiques reste cruel.

C'est pour contribuer à une telle construction qu'une équipe franco-portugaise travaillait depuis deux ans, à l'instigation du Conseil de l'Europe, et avec la participation effective des deux gouvernements concernés. Le but visé par cette équipe mixte (article 1 de l'interculturalisme) était d'élaborer des documents de formation des maîtres (portugais et français ensemble, article 2) susceptibles de servir de supports à un stage d'une semaine (lui-même mixte, bien sûr).

Les résultats de cette entreprise commune, ses démarches, ses productions, ses réflexions, ses difficul-

tés et ses réussites, furent présentés en vraie grandeur, à Lisbonne, durant la semaine du 20 au 27 septembre. Le colloque s'adressait à l'ensemble des pays membres du Conseil de l'Europe, et était évidemment ouvert aux diverses organisations non gouvernementales intéressées.

Cinq grands thèmes avaient été dégagés au fil des mois, qui recourent cinq préoccupations essentielles d'une formation interculturelle des enseignants :

• Celui des informations indispensables à tous les maîtres : quelles sont les données actuellement disponibles (notamment sur le plan statistique) concernant telle population migrante dans tel pays d'accueil ? Desquelles, parmi ces données, les enseignants ont-ils besoin de la manière la plus urgente pour exercer leur métier ? Quels sont les moyens les plus appropriés pour

« faire passer » de telles informations dans un stage de formation initiale ou continue ? De quels instruments dispose-t-on pour actualiser ces informations, se tenir à jour au sujet de leur modification incessante, etc ? En particulier, comment maîtriser ce champ, indispensable à la pédagogie, quand on sait que les maîtres ou futurs maîtres sont constamment confrontés à une situation de multi-migration (ils ont, dans leur classe, des élèves de diverses nationalités et cultures) ?

• Celui des images mutuelles, c'est-à-dire des représentations que pays d'accueil et pays d'origine se font l'un de l'autre. Chaque communauté possède une image de soi-même et de l'autre, et voit le monde à travers de telles lunettes. Le stéréotype n'est alors pas loin. Une analyse des manuels français et portugais, des guides touristiques, d'entretiens menés avec des

Portugais et des Français vivant dans chacun des deux pays a montré que la représentation dominante du Portugal, par exemple, est celle d'un lieu ensoleillé, agréable à vivre, agricole et archaïque, où la technologie n'a pas pénétré. Des idées toutes faites se trouvent ainsi construites et inculquées. On met dans les têtes que le Portugal n'est que cela, et là commence le caractère nocif du stéréotype. Le plus souvent un stéréotype n'est pas faux en lui-même mais il est partiel et fait prendre la partie pour le tout : c'est son trait le plus dangereux car le plus difficile à extirper dans la mesure même où il ne repose pas sur des erreurs de base (le Portugal est bien, en effet, un pays où le soleil est souvent présent). Il est urgent à cet égard de doter les maîtres de moyens de situer les stéréotypes, c'est-à-dire de les dépasser et de montrer leur aspect partiel.

- Celui des documents authentiques. Il s'agit ici de tous les documents qui n'ont pas été faits pour l'éducation mais qui peuvent être utilisés par elle. Les médias (et notamment la presse écrite et la presse parlée) en constituent l'exemple le plus connu, mais s'y ajoutent évidemment toutes sortes d'autres objets : documents administratifs (comment remplir un imprimé à la poste, à la Sécurité sociale, etc.), chansons, affiches, photos, plans, dialogues réels, etc. S'agissant de la presse, la comparaison de divers journaux, français et portugais, de diverses émissions de radio (idem), fournit l'occasion et le moyen de travailler dans une perspective véritablement interculturelle qui s'inscrit en outre sans difficultés dans les objectifs des enseignements instrumentaux (en particulier sur le plan des deux langues concernées). D'une manière générale, une approche de type comparatif constitue, en ce domaine, la démarche pédagogique potentiellement la plus féconde dans une classe mixte.

- Celui des productions didactiques elles-mêmes. Des matériels propres à une telle pédagogie seraient en outre particulièrement utiles, s'inscrivant dans une méthodologie de la comparaison multi-

culturelle (qui ne se borne pas à un biculturalisme : celui-ci risque en effet de figer les stéréotypes mutuels). Il faut mettre en évidence la diversité des cultures, la cohérence de chacune d'elles (en sachant qu'il s'agit toujours d'une cohérence contradictoire), leur pluralité. Quelques grands thèmes s'imposent alors : les modes de vie, l'habitation, l'organisation familiale, l'école, par exemple (et non restrictive-ment) ; il est possible et souhaitable de montrer comment ils fonctionnent dans cinq ou six sociétés différentes. Bien entendu, ce qui a été dit à propos de stéréotypes doit être ici repris avec vigilance. Dans cette perspective il est hautement fécond de montrer, par exemple (comme cela a été fait à Lisbonne) qu'au XIX^e siècle les maçons creusois et limousins migraient vers Paris et qu'ils y rencontraient des problèmes ressemblants (mais non identiques) à ceux des migrants actuels.

- Celui des pratiques culturelles communes. Arts plastiques, musique, danse, poésie, architecture, sports, fournissent des occasions et des raisons de mettre en œuvre concrètement une pédagogie interculturelle. Chaque société les aborde spécifiquement, mais les pratiques culturelles constituent, par ailleurs, un mode de communication et de partage. Elles sont à la fois des marques de l'identité (et, donc, de la singularité propre) et des lieux d'une communauté possible. Il suffit d'ailleurs de mettre les pieds dans une classe qui les intègre pour en prendre une conscience concrète. Il est clair que l'interculturel quotidien, sur le terrain pédagogique, pourrait s'enraciner d'abord là.

Au total, il y eut à Lisbonne plus d'interrogations que de réponses (malgré l'abondance de celles-ci), et c'est le signe fiable d'une attitude véritablement ouverte. Le dogmatisme, en ce domaine aussi, est une calamité dont on voit chaque jour la réapparition sous des oripeaux nouveaux. Un pas a été fait, des exemples (et non pas des modèles) ont été donnés. Il est de notre responsabilité de nous engager sur ce chemin tracé.

Jean Dupont

une ex entre l'é

1981, année du centenaire de l'école publique ! En effet, c'est à partir de 1881 que Jules Ferry, en rendant l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque, fonda l'École de la République. Ce fut là le prétexte pour les élèves d'un cours moyen deuxième année de l'école du Bungert de Thann, de partir à la découverte de leur ville, à cette époque-là.

Les questions furent nombreuses, les interrogations pertinentes et, par petits groupes, les enfants ont mené leur enquête à la mairie, à la poste, à la gare. Certains se sont intéressés aux pompiers, d'autres ont cherché des documents dans leur famille. La récolte a été abondante. Les enfants ont apporté en classe divers documents, photos, gravures, textes, qui leur ont permis de prendre conscience de la vie de leurs aïeux, à une époque où l'électricité n'avait pas encore fait son apparition dans les foyers, où l'automobile en était à ses premiers pas et où les morsures de chiens enragés étaient mortelles.

Le plus grand étonnement est apparu lorsque les enfants se sont aperçus que leur école, l'école du

rience de Claude Walgenwitz, instituteur

collaboration exemplaire école et la presse

Bungert, n'existait pas encore. Ce fut le point de départ d'une longue étude sur l'histoire de l'école, cette école que ces enfants ont quittée en juillet pour prendre le chemin du collège, après avoir vécu durant cinq ans au « Bungert » pour acquérir les bases indispensables à la poursuite de leur scolarité.

Les élèves avaient de la chance de posséder d'authentiques documents historiques pour remonter le temps et aller à la rencontre d'autres maîtres, d'autres élèves qui, eux aussi, grâce à l'école, ont pu s'instruire, s'éveiller.

Le premier document fut la « Chronique du Bungert », livre dans lequel les différents directeurs présentaient les moments importants, les décisions essentielles, la vie de l'école.

S'agissant de la période allemande (1871-1914), les textes n'étaient pas accessibles aux élèves. Heureusement, ils ont bénéficié des traductions du directeur et de celles d'un ancien instituteur de l'école. Durant la première guerre mondiale, des sergents-instituteurs avaient pris la relève pour instruire les petits Alsaciens et leur apporter les

premiers éléments de la langue et de la culture française. Un intéressant « Registre de notes et décisions » émanant de l'Inspection primaire montrait la vie de l'école en période de guerre, où se côtoient les joies de l'enfance et les peines des affrontements. Après 1918 et jusqu'en 1937, année où s'arrête la chronique, les enfants ont découvert des tranches de vie très instructives. Ils les ont choisies, retenant les plus significatives — à leurs yeux — pour faire revivre l'école, année après année.

Jusqu'à nos jours, et pour terminer cette étude, les jeunes se sont adressés à leurs grands-parents, parents, qui, à leur tour, leur ont ouvert le grand livre des souvenirs.

Ce fut un travail passionnant ; les « historiens en herbe » ont pris goût à la recherche, ont structuré le temps, pris conscience de la chronologie historique, des causes et effets de l'évolution de toute chose.

Pour valoriser leur travail de recherche, les enfants ont eu l'idée de le présenter sous forme de journal, en prenant comme référence le « Journal historique de l'Alsace »,

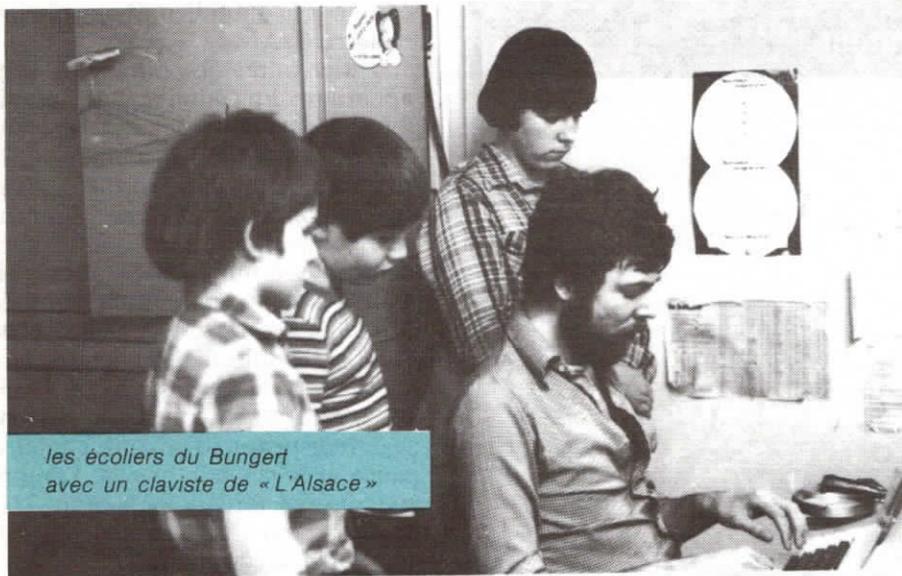
édité par le quotidien d'information régional **L'Alsace**.

Bien vite, des difficultés sont apparues. En étudiant un quotidien, les enfants se sont aperçus que sa conception était bien différente de celle d'un manuel scolaire : colonnes, caractères d'imprimerie, titres... Ils se sont trouvés confrontés à un journal et, après en avoir étudié le contenu, la façon de présenter les textes, la manière de valoriser l'information grâce aux titres, aux encadrés, ils se sont interrogés sur sa confection. Ils ont jugé indispensable de faire connaissance avec ces hommes de l'ombre qui, jusque tard dans la nuit, travaillent pour que le lecteur ait son quotidien tôt le matin.

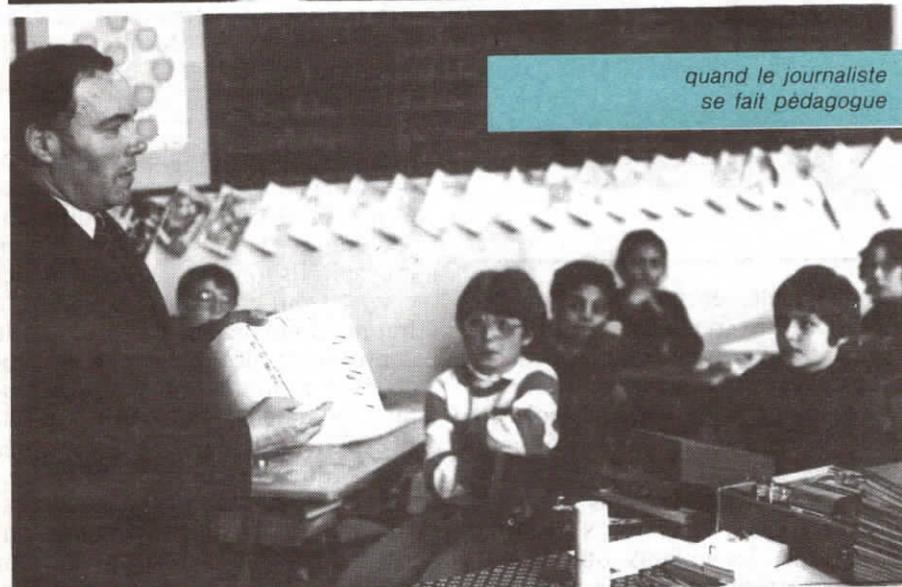
Un mercredi après-midi, la classe, guidée par M. Muller, journaliste au bureau de Thann, a été accueillie au siège de **L'Alsace** à Mulhouse, par M. Decock, chef des services techniques. Les jeunes ont découvert les différents services et ont pris conscience des différentes étapes de la fabrication d'un journal. Ils ont vu à l'œuvre des clavistes qui codifient et assurent la frappe des textes, ils ont assisté à la composition des textes par un procédé de reproduction photographique. Ils étaient d'autant plus attentifs qu'il s'agissait de leurs propres textes, qui suivaient cet itinéraire.

Les metteurs en page étaient également mis à contribution. Ils ont expliqué les divers aspects de leur métier et ont montré, en pratique, comment se structure une page de journal. Là aussi, les enfants ont fait preuve d'un grand intérêt : de retour en classe, ils auront à utiliser ces découvertes et, ayant à leur disposition les textes imprimés gracieusement par **L'Alsace**, ils s'improviseront metteurs en page et créeront leur journal, une publication qui ne différera des autres, ni par sa forme, ni par sa présentation.

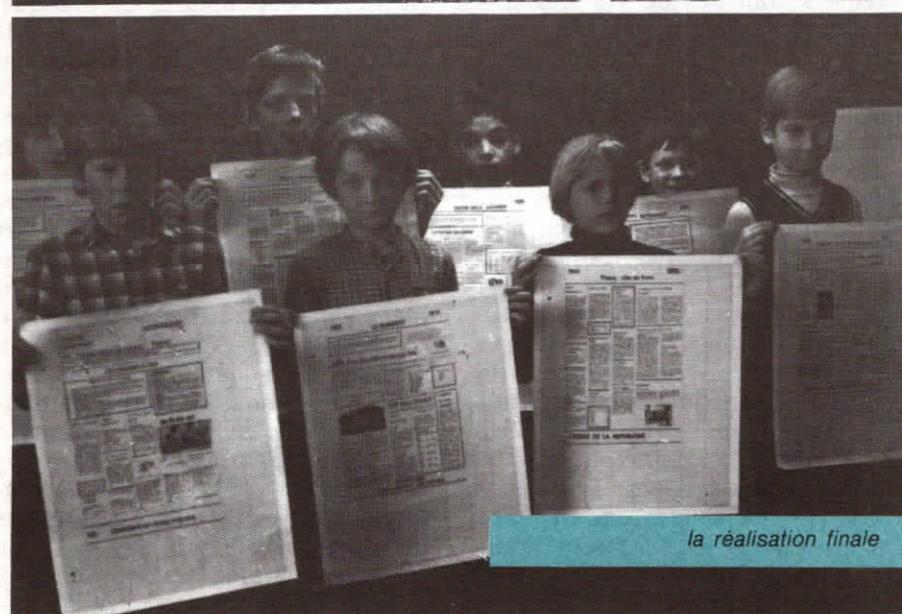
Quelques jours après la visite au journal, les enfants ont reçu les textes tant attendus. Avec un enthousiasme bien légitime, ils se mirent au travail pour la mise en page : lecture des textes, calculs d'encombrement, tracés fins, découpages minutieux, cadrages, collages ; en effet, en partant des « bromures » (cliché positif du texte original) —



les écoliers du Bungert
avec un claviste de « L'Alsace »



quand le journaliste
se fait pédagogue



la réalisation finale

une longue bande de papier —, il fallait arriver à la page proprement dite. Ce fut fait avec application, chacune et chacun ayant conscience de sa responsabilité.

Au bout de quelques jours, les huit pages étaient montées. Les enfants avaient confectionné un exemplaire de leur journal historique. Le rédacteur en chef de *L'Alsace* accepta d'éditer ce travail, montrant par là l'importance qu'il accorde à l'éducation des jeunes, à leur compréhension du monde qui les entoure et dans lequel les médias occupent une place croissante.

Nouveau déplacement à Mulhouse, cette fois-ci dans les locaux de l'imprimerie de *L'Alsace*. L'impression sur la rotative offset « Gazette » était un moment attendu, celui où l'on voit l'aboutissement de longues semaines de travail et qui est réalisé quotidiennement par les professionnels. Ils ont suivi, non sans émotion, la sortie du journal, résultat d'une collaboration exemplaire et riche d'enseignements entre l'école et la presse.

L'Histoire de l'École à travers l'histoire d'une école a été largement diffusée : elle a été envoyée aux écoles de la circonscription, aux diverses personnalités locales, anciens enseignants... et distribuée par les enfants, dans toute la ville de Thann.

Ce travail réalisé a été un prétexte pour amener l'enfant à rechercher des éléments du passé, pour comprendre la vie d'autrefois et, par là, le monde d'aujourd'hui. Le résultat obtenu, fruit du travail d'élèves de onze ans, est appréciable, les documents de base à la portée des jeunes chercheurs étant assez limités de par leur origine et leur contenu. Il ne s'agissait pas de transformer les enfants en historiens, mais plutôt de leur ouvrir l'esprit au moyen de l'histoire de leur école qui n'est pas bien différente de l'Histoire de l'École.

Il est certain que ces jeunes se souviendront longtemps encore de ce travail collectif, et les adultes, lecteurs du journal, comprendront que l'école ouverte sur le passé peut, avec beaucoup de bonheur, initier les jeunes aux techniques d'aujourd'hui. ■

à votre Service

Chaque homme désireux d'avoir sur le champ réponse à tout peut satisfaire facilement sa soif de connaissances et ses besoins informatifs. Deux ouvrages sur une étagère à sa portée contiennent en effet un nombre incalculable de données, renouvelées chaque année, et d'une recherche facilitée au maximum.

Le premier, c'est le **Quid 1982**, qui fête son vingtième anniversaire. Non seulement son contenu a plus que quintuplé depuis sa naissance, mais encore le nombre de rubriques s'est considérablement accru. Ce volume est un instrument de travail aussi bien qu'un objet de distraction, un ouvrage de référence et de culture autant qu'une encyclopédie de la vie pratique. Son utilisation est grandement facilitée par la présence d'un fort index (9000 mots environ). A tous les niveaux scolaires, le **Quid** rend d'incalculables services. Il peut servir à préparer un exposé. Les élèves peuvent également le consulter, de manière spontanée, lorsqu'ils sont arrêtés dans un travail disciplinaire par un mot, un nom, une formule, une définition, etc. On y a recours notamment lorsque le professeur aborde un sujet sortant du programme purement scolaire, ce qui est le cas avec les questions d'actualité : la pollution, le sous-développement, les

gouvernements actuels de certains Etats dont les manuels, avec le décalage du temps, ne fournissent qu'une liste révolue, etc.

A côté du **Quid**, le **Livre Guinness des records** semble tout indiqué comme complément informatif ponctuel. Très différent du premier ouvrage, il rassemble ce qui est curieux, insolite, phénoménal, prodigieux, mais aussi des faits et des événements singuliers, hors du commun, exceptionnels, remarquables, dignes d'intérêt et de mémoire. Cela, en fonction de douze dominantes parmi lesquelles les sciences exactes, les techniques, la nature, la zoologie, la botanique, la sociologie, etc. Bien sûr, on peut fort bien se passer de savoir quelle est la plus petite espèce d'oiseau-

mouche, où on la trouve et à quelle vitesse elle vole (encore qu'un ornithologue serait sans doute d'un avis contraire), mais bon nombre des informations apportées par cette encyclopédie sont instructives au niveau de la plupart des classes, car elles complètent des données plus larges fournies ailleurs et fournissent une précision cherchée en vain autre part. Exemples : le baccalauréat, l'analphabétisme dans le monde, les prix Nobel, le téléphone, la part du budget consacrée à l'éducation par rapport au PNB de certains pays, etc. En outre, cette masse d'informations comporte des

registres qui fascinent les jeunes : en particulier ce qui relève de l'espace, ce qui a trait aux différents sports et tout ce qui peut être assimilé à l'insolite : les records de vitesse, de plongée, de descente dans les océans. Dans cet ensemble varié de compétitions, on ne regrettera qu'une seule chose : c'est qu'il soit fait état des « exploits » cynégétiques alors qu'on ne cite pas le Rassemblement des opposants à la chasse, un mouvement dont l'évolution grandissante traduit bien l'opinion de plus en plus de Français : un record qu'il aurait donc été normal de signaler ! ■

tous les savoirs du monde à portée de la main

Quid 1982, par Dominique et Michèle Frémy (Robert Laffont, 1 904 p., 140 F)

Livre Guinness des records 1982, par Norris Mc Whirter (Editions n° 1, 484 p., 84 F)

pour une bibliothèque en maternelle

Dès son entrée à l'école maternelle, et même avant, l'enfant est en situation d'apprentissage de la lecture. Il est déjà confronté à des signes dont il ne saisit pas toujours le sens. L'école doit lui permettre d'avoir un pouvoir sur ces signes. C'est une activité difficile et l'école maternelle ne doit pas faire faire à l'enfant l'économie de cette difficulté, chaque difficulté surmontée étant, aussi, source de plaisir. Dans le désir de « devenir grand », savoir lire occupe une place importante.

Le coin bibliothèque dans les classes pré-élémentaires devrait être une des aides déterminantes à l'apprentissage de la lecture

- en développant les conditions d'une bonne lecture ;
- en accordant au livre le statut qui lui revient et ce au travers, par exemple, d'une expérience de prêts de livres ;
- en faisant, de la lecture, un relais de l'action.

Car, au bout du compte, nous devons faire en sorte que l'enfant devienne un vrai lecteur, c'est-à-dire un individu qui, bien sûr, éprouve du plaisir à lire, mais aussi et surtout pour qui la lecture développe et enrichit des qualités de curiosité, d'imagination et de créativité.

Cette semaine, nous examinerons le premier de ces trois points : le développement des conditions d'une bonne lecture.

Dans une bibliothèque de classe, il est bon que tous les quinze jours ou chaque mois, le maître apporte quelque chose de nouveau (un livre, une affiche...) afin que l'intérêt des enfants soit sans cesse en éveil. L'introduction d'un livre nouveau peut donner lieu à une lecture active des images.

présentation

choix du livre : le texte et l'image ne doivent pas être redondants mais l'image doit être suffisamment significative, simple, proche de ce que l'enfant connaît ;

attitude du maître : il refuse de lire le texte, de donner des informations, d'orienter la discussion. Il remet toujours les enfants, si cela devient nécessaire, face à la consigne de départ. Il note les propositions d'histoires ;

consigne : les enfants doivent essayer, au fil des pages, de trouver par eux-mêmes une histoire, ce qui permet de dépasser l'aspect purement descriptif de l'image et d'insister sur l'aspect narratif. Chaque interprétation, proposition, doit être justifiée ;

moment collectif visant la socialisation, la confrontation d'hypothèses et qui comportera trois étapes séparées dans le temps : lecture des images jusqu'à la moitié du livre, lecture des images jusqu'à la fin du livre, vérification par l'écrit.

objectifs pédagogiques

Ces étapes sont importantes car elles permettent de répartir cette recherche dans le temps, de laisser mûrir les idées, de maintenir l'attente envers le livre, de favoriser l'« *imprégnation préalable importante de cette langue étrangère qu'est l'écrit* » (Charmeuse), d'opérer le passage du « *langage implicite au langage explicite* » (Diatkine) sans lequel l'enfant ne peut aborder réellement l'écrit.

Objectif plus « techniques » : déve-

lopper la capacité à prélever des indices, à émettre des hypothèses, à les vérifier.

déroulement

- Les enfants font des remarques sur la couverture du livre (titre, mots reconnus, personnages connus ou pas, histoire possible). Leur sensibilité porte sur les gestes, mimiques, places des personnages dans la page, vêtements, attitudes, forme, couleur, grandeur de l'écriture. Les apports différents permettent l'émergence, petit à petit, d'histoires possibles. Ils inventent parfois, inconsciemment, des personnages : si un enfant pleure, c'est que la maman, le papa, le maître l'a frappé, grondé, puni... Ce sont leurs propres expériences ou leurs propres craintes qu'ils projettent. Or ces moments de lecture en grand groupe obligent les enfants à une décentration progressive, à un début d'objectivité. Après chaque page, il leur faut anticiper sur ce qui peut se passer dans la page suivante.

A la fin de cette première étape il est nécessaire de leur faire préciser le nombre d'histoires trouvées, celles qu'il faudrait abandonner et pourquoi, faire se prononcer la majorité des enfants sur l'histoire qui leur paraît convenir le mieux.

Le maître note ostensiblement et transcrit donc de l'oral. Lors de la relecture demandée par les enfants, ceux-ci rectifient par eux-mêmes et dictent au maître comment il vaudrait mieux écrire l'histoire.

- Les hypothèses se resserrent, se précisent. Les enfants commencent à avoir des certitudes, mais il peut exister encore des points de divergence. Arrivés à la fin du livre, les enfants prennent conscience que les images n'ont peut-être pas tout dit.

Il est important qu'un réel climat de liberté existe afin que certaines propositions d'enfants ne se voient pas censurées par quelques « leaders » plus forts, plus grands ou ayant le verbe plus haut que d'autres.

- Pour se départager, il apparaît alors nécessaire de lire le texte. Chaque phrase lue par le maître permet soit de nouvelles vérifications, soit l'amorce d'une histoire totalement nouvelle, et c'est celle de l'enfant dont il faut lire le nom. Cependant il

faut insister auprès des enfants afin qu'ils comprennent que toutes leurs histoires sont également possibles puisqu'ils les avaient justifiées. C'est la part de créativité qui revient à tout lecteur et sur laquelle il faut éviter de porter un jugement. Autant d'histoires pouvant être le sujet de livres fabriqués par les enfants eux-mêmes.

Cette démarche pourra être réinvestie plus tard, dans une investigation de l'écrit, et ce, même en section de grands.

La semaine prochaine, nous aborderons le statut du livre.

Chantal Mettoudi

nals ou exceptionnels, nous rationalisons. Le travail des deux auteurs, après une description très complète du système conceptuel au sein duquel l'idée de rationalisation prend son sens, porte principalement sur l'explication de l'idéologie.

Chemin faisant, ce livre remet en chantier des notions communes mais bien imprécises : effets du commandement et de l'évaluation, intériorisation, décision, etc. Enfin il représente une tentative séduisante de réhabilitation de la psychosociologie et de ses aspects expérimentaux : les enseignants, fort consommateurs de discours généraux, trouveront dans cet ouvrage une occasion d'orienter leurs lectures vers une psychosociologie éprise de rigueur sans être jamais ennuyeuse.

M'hamed Sagou

Paribas. Anatomie d'une puissance

Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 246 p., index

Les éditions Bordas, Prénatal, Jacques Borel ou Darty ne sont que

documentation

notre société

Xavier Greffe

Analyse économique de la bureaucratie

Economica, 234 p., bibliographie

Si l'État est un monstre froid, la bureaucratie en est responsable ; on connaît les analyses de Crozier qui tente une sociologie de la société bloquée, on connaît moins les travaux des économistes qui étudient la gestion bureaucratique. Cet ouvrage constitue d'abord un bilan clair et très vivant de ces travaux ; mais il est également une critique aiguë des interventions de l'État dans la vie d'une société et de ce que l'on appelle aujourd'hui l'extension du service public.

La lecture de l'ouvrage de Xavier Greffe débouche sur une question : peut-on imaginer un service public qui résisterait au cancer bureaucratique avec son cortège d'inefficacité, de coûts inutilement élevés et de conservatisme ? Et les enseignants ne sont pas les moins convaincus qu'il faut trouver le moyen de concilier le service public, la démocratie et l'efficacité. Utopie ? Il faudra bien pourtant que cela soit la réalité de demain.

Jean-Léon Beauvois, Robert Joule

Soumission et idéologies Psychosociologie de la rationalisation

P U F, 208 p., biblio. index

Rationaliser, en fait, c'est se trouver de bonnes (et parfois de mauvaises) raisons d'avoir raison. C'est dire que sans cesse, comme décideurs ba-

à lire aussi

de Jean Boniface et Alain Gaussel, **Les enfants consommateurs**

Casterman, collection « L'École des parents », 156 pages

Ce livre est une réflexion sur l'intérêt que porte la société de consommation aux enfants et sur la place de ceux-ci dans le monde actuel. « *Depuis qu'ils construisent les villes modernes, remarquent les auteurs, les architectes oublient régulièrement les enfants, ils les refoulent. [...] Sauf aux heures de sortie, cherchez-les, vous ne les voyez presque pas. Ils sont parqués. Parqués chez eux devant la télé, parqués dans les écoles ou ailleurs.* »

Après une analyse fort pertinente qui démonte les mécanismes des appâts publicitaires et des incitations mercantiles auxquels les enfants se trouvent en butte à quelque niveau que ce soit — des friandises (plus de 200 000 tonnes par an !) aux jouets, en passant par les vêtements, les produits d'entretien, les disques, le cinéma, la presse et les livres... —, les auteurs font état de nombreux témoignages, dont des remarques d'enfants plus ou moins séduits ou lucides — tel ce gamin de huit ans qui déclare : « Chez moi, j'ai du shampoing à l'abricot et j'ai envie de le boire quand je le sens... » Pourquoi cette présentation alléchante et trompeuse qui se joue des sens en transposant l'attraction d'un registre à l'autre ?

Jean Boniface et Alain Gaussel esquissent ensuite des règles éducatives pour le jeune consommateur. Pour eux, il ne fait pas de doute qu'une initiation économique devrait faire partie de l'éducation de tous les enfants ; ceux-ci, à mesure qu'ils grandissent, devraient être amenés à « *construire, la main dans la main avec d'autres, une économie différente, plus tournée vers l'être que vers l'avoir* », c'est-à-dire qu'ils puissent réaliser un modèle de société « *qui prenne réellement en compte les plus démunis, et favorise des relations plus chaleureuses entre les hommes, plutôt que la multiplication des objets* ».

En résumé, un excellent ouvrage qui montre qu'on ne peut sans risque séparer l'éducation de l'économie.

Pierre Ferran

quelques-unes des très nombreuses sociétés que contrôle Paribas, l'une des grandes banques d'affaires françaises. Elle est au programme des nationalisations et son avenir est loin d'être clair ; le livre que lui consacre cet économiste apporte des informations à tous ceux qui souhaitent se faire une opinion.

Le bilan n'est pas si simple à dresser dès lors que l'on abandonne les slogans : aucun pays développé ne peut se passer de telles banques. L'auteur analyse la fonction de Paribas dans la planification industrielle, dans le guidage des entreprises et l'utilisation des capitaux individuels

pour aboutir à un travail intéressant de la notion de « capital financier ». Reste le problème de la rationalité des décisions prises, de leurs compatibilité avec les objectifs décidés par les électeurs. Mais qu'apprend-on aux électeurs de demain sur le système bancaire, le rôle qu'il joue dans le développement d'un pays ? De cela ce livre ne parle pas, mais je connais la réponse : rien.

Puissent ce livre et d'autres aider les enseignants à se former un peu mieux : il y va de la démocratie elle-même.

François Mariet

ce, des assouplissements non négligeables. On consultera avec profit, sur l'ensemble de ces problèmes, notre numéro spécial du 2 décembre 1976 (n° 298/299) : « L'école dans la cité ».

cours de graphologie

Je désirerais suivre des cours par correspondance en astrologie et graphologie. Pouvez-vous m'indiquer des établissements de la région parisienne qui dispenseraient un tel enseignement ?

On assiste, actuellement, à une certaine vogue de la parapsychotro- nique, c'est-à-dire l'étude physique, chimique et statistique des phénomènes parapsychologiques, essentiellement dans leur approche quantitative, « la seule que les hommes de science peuvent s'autoriser ». Toutefois, les cours de graphologie sont rares. Nous pouvons vous signaler des écoles :

- Institut scientifique d'astrologie et de graphologie de Paris, 3, rue de Copenhague, 75008 Paris. Tél. : 522-41-84 ;
 - Cours d'astrologie François-Villée, 50, rue Vital, 75016 Paris ;
 - Ecole supérieure d'astrologie de Paris, 2 et 4, rue Edouard-Vaillant, 92300 Levallois-Perret ;
 - Groupe d'étude et de recherche en parapsychologie (GERP), 74, rue des Saints-Pères, 75006 Paris.
- La Librairie du Seuil a publié plusieurs ouvrages sur l'astrologie.

réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

maire et instituteurs

J'aimerais connaître, avant la mise en place des mesures de décentralisation, quels sont normalement les rapports du maire et des instituteurs dans le cadre de la législation en vigueur.

Il n'existe pas de texte édictant d'une manière formelle les principes qui doivent guider les rapports du maire de la commune et des maîtres qui enseignent dans cette commune. On peut cependant indiquer d'abord que les rapports sont différents d'une commune à l'autre, selon l'importance de l'école ou des écoles et aussi selon de nombreux autres éléments qui tiennent aux conditions locales.

Il faut distinguer le cas de l'instituteur chargé de la direction d'une école et celui d'un instituteur-adjoint. Lorsqu'il n'agit pas en qualité, l'instituteur, directeur ou adjoint est un citoyen ordinaire. Il est l'administré du maire (s'il réside dans la commune) sans privilèges, mais aussi sans obligations particulières. Il jouit de

toutes les libertés du citoyen et conserve son entière indépendance. Il lui appartient de fixer lui-même le comportement qu'il doit observer dans diverses circonstances, compte tenu des fonctions qu'il exerce en tant qu'éducateur.

Le directeur d'école est responsable de toutes les questions administratives (elles sont nombreuses) et il a la décision dans les relations avec les autorités locales, maire et conseil municipal, comme avec les inspecteurs de l'enseignement et les familles. La tâche sera facilitée par les avis du conseil d'école comme elle est favorisée en matière pédagogique par les délibérations du conseil des maîtres. Les instituteurs adjoints n'ont pas à se substituer au directeur d'école dans les relations avec la mairie, ce qui ne veut pas dire qu'ils doivent s'en désintéresser. Ils ont la possibilité d'intervenir dans le domaine des relations école-municipalité, soit dans le cadre du conseil des maîtres, soit dans celui du conseil d'école. Nous répétons qu'il s'agit là de règles générales qui peuvent comporter, dans certains cas d'espé-

manuels scolaires

Qui décide de la composition de la liste des manuels scolaires d'un collège ou d'un lycée ? Où en est la question de la gratuité en 1981-1982 ?

Une circulaire du 4 avril 1975, rappelée par la circulaire du 5 juin 1979, précise que la liste des fournitures est arrêtée pour la rentrée scolaire à venir par le chef d'établissement sur proposition des professeurs et qu'elle doit être soumise, avant la fin de l'année scolaire en cours au conseil de l'établissement. Les membres de la communauté scolaire doivent avoir

présentes à l'esprit les difficultés que peuvent rencontrer les familles au moment de la rentrée. « *Toutes dépenses superflues doivent être exclues. La qualité du travail d'un élève ne dépend évidemment ni de la richesse ni du nombre des fournitures.* »

En exécution des Instructions ministérielles, la gratuité des manuels scolaires est totale dans les collèges (de la 6^e à la 3^e, CPPN, CPA et SES). Dans les lycées, la dépense des manuels scolaires reste à la charge des parents (classes de 2^e, 1^{re} et T).

Dans les LEP préparant au BEP et au CAP, il est attribué à chaque établissement un certain volume de crédits qui permet de donner aux élèves les fournitures de base ; mais les livres ne sont pas toujours gratuits et restent à la charge des familles, ainsi que certains frais d'équipement.

A noter qu'en ce qui concerne les élèves boursiers deux parts de bourse supplémentaires (une part vaut 168,30 F) seront accordées aux boursiers des secondes années de BEP et de CAP en deux ans, ainsi qu'aux boursiers des seconde et troisième années de CAP en trois ans. Des mesures de même ordre ont été prises en faveur des boursiers des SES, des CPPN et des CPA.

cumuls d'activité

Y a-t-il, pour les fonctionnaires de l'enseignement, une limitation de leur activité interdisant, par exemple, de travailler, une fois leur service fait, pour le compte d'une organisation privée ou d'une association qui leur donnerait une rémunération ?

Il faut distinguer, en matière de cumuls, les différentes situations qui peuvent se présenter : cumuls d'emplois, de rémunérations d'activité, de pensions et de rémunérations, de plusieurs pensions. Ces situations font l'objet du décret du 29 octobre 1936 auquel il conviendrait de vous reporter ; ce texte a subi de nombreuses retouches, notamment à la suite de la publication de l'ordonnance du 4 février 1959 portant statut général des fonctionnaires.

L'article 8 de l'ordonnance est ainsi

rédigé : « *Il est interdit à tout fonctionnaire, d'exercer à titre professionnel une activité privée lucrative de quelque nature que ce soit. Les conditions dans lesquelles il peut être exceptionnellement dérogé à cette interdiction sont fixées par règlement d'administration publique.* »

Cependant, l'article 3 du décret du 29 octobre 1936 modifié précise que l'interdiction ne s'applique pas « *à la production des œuvres scientifiques, littéraires ou artistiques* » et en outre que « *les fonctionnaires, agents et ouvriers peuvent effectuer des expertises ou donner des consultations sur la demande d'une autorité administrative ou judiciaire, ou s'ils y sont autorisés par le ministre ou le chef de l'administration dont ils dépendent* ».

Ils peuvent, dans les mêmes conditions, être appelés à donner des enseignements ressortissant à leur compétence. « *Les membres du personnel enseignant, technique ou scientifique des établissements d'enseignement et de l'administration des Beaux-arts pourront exercer les professions libérales qui découlent de leurs fonctions...* » Cette dernière disposition a été rendue applicable aux membres du personnel enseignant qui enseignent l'éducation physique et sportive et exercent, à titre privé, la profession de masseur-kinésithérapeute (décret du 27 mars 1963). La question des leçons particulières n'est pas visée, en principe, par la réglementation du cumul.

René Guy

au J. O.

assurance scolaire

L'assurance scolaire est-elle obligatoire lorsque des activités facultatives sont organisées, pendant l'horaire scolaire, par un organisme (association) extérieur à l'enseignement ?

Réponse. Il convient de rappeler que l'État est responsable des accidents survenus aux élèves ou causés par eux, s'ils sont imputables à une faute de surveillance démontrée à la charge d'un membre de l'enseignement public. Conformément à la loi du 5 avril 1937, la responsabilité de l'État est en effet substituée dans ce cas à celle des membres de l'enseignement. Il en est ainsi toutes les fois que pendant la scolarité ou en dehors de la scolarité, dans un but d'éducation morale ou physique non interdit par les règlements, les élèves confiés aux membres de l'enseignement public se trouvent sous la surveillance de ces derniers. L'État est également responsable des dommages qui seraient dus à une organisation défectueuse du service ou à un vice ou défaut d'entretien des installations. Cependant, il est clair que, dans le cas où la responsabilité de l'État n'est pas établie, les parents de l'élève peuvent avoir à supporter les

dommages causés par celui-ci ou les conséquences des risques qui ne sont pas pris en charge par la Sécurité sociale, tels le décès, l'invalidité ainsi que le complément éventuel des prestations de la Sécurité sociale. Aussi est-ce dans le souci de la protection des familles qu'il leur est recommandé de prendre une assurance les couvrant de ces risques même s'il n'y a pas obligation en la matière en ce qui concerne les activités scolaires obligatoires se déroulant pendant le temps scolaire. S'agissant des activités scolaires facultatives, cette assurance est en revanche obligatoire. Compte tenu des risques encourus, notamment pour les activités organisées à l'extérieur des établissements d'enseignement, le ministère de l'Éducation nationale a en effet jugé opportun, dans l'intérêt des élèves, d'exiger, ainsi que le précise la circulaire n° 76-260 du 20 avril 1976, la production d'une attestation d'assurance les garantissant pour une somme modique contre les dommages qu'ils pourraient causer ou subir au cours de ces déplacements. Il s'agit dans ce cas d'un quasi-contrat, l'exercice d'une activité facultative impliquant, de la part de celui qui s'y adonne volontairement, l'acceptation des ré-

gles fixées par l'organisateur des dites activités. C'est ainsi que le directeur d'école ou chef d'établissement peut dès lors refuser la participation des élèves dont les parents ne se conformeraient pas aux dispositions précitées.

(J.O. Débats Assemblée nationale du 28 septembre 1981.)

restaurants scolaires

La contribution financière des parents aux frais des restaurants n'est pas entièrement consacrée à l'alimentation des élèves. N'y a-t-il pas là une sorte de détournement ?

Réponse. Les tarifs de pension et de demi-pension couvrent, aujourd'hui, d'une part la totalité des dépenses de nourriture et les dépenses de fonctionnement général des établissements afférentes à l'internat et à la demi-pension, d'autre part, une partie des dépenses de rémunération des personnels de service travaillant à la pension ou à la demi-pension. A ce sujet, il convient d'observer que la participation des familles sera maintenue en 1981 à 40 % des rémunérations versées à ces personnels, grâce à une mesure prévue dans la dernière Loi de finances rectificative, alors que le budget initial prévoyait de la porter à 60 %, mesure qui aurait comporté, à partir de la prochaine rentrée scolaire, une nouvelle augmentation des tarifs de pension et de demi-pension. Il n'est pas envisagé, dans ces conditions, de modifier la situation actuelle. L'État supporte en effet une part importante du fonctionnement des services d'internat et de demi-pension, assurant 60 % de la rémunération des personnels de service qui leur sont affectés. Par ailleurs il prend en charge en totalité la rémunération des maîtres d'internat et des surveillants d'externat spécialement affectés à la surveillance des élèves pensionnaires et demi-pensionnaires. Il n'y a donc pas détournement et, dans la question posée par l'honorable parlementaire, il apparaît que le montant des frais scolaires réservé à l'alimentation est conforme à la moyenne constatée au plan national. Cependant, afin de permettre une étude plus précise, il

conviendrait, s'il le souhaite, que l'intervenant précise l'identité du collège en cause.

(J.O. Débats Assemblée nationale du 28 septembre 1981.)

orientation des élèves à la fin de la 3^e

On constate une baisse sensible du taux d'élèves dirigés vers les classes du deuxième cycle long, les secondes de lycée. Dans le même temps, on assiste à une augmentation des redoublements en 3^e et à un accroissement des demandes d'entrée dans les secteurs BEP des LEP. Quelles solutions sont envisagées pour maintenir le taux d'accueil en seconde et garantir une bonne scolarité dans les LEP ?

Réponse. Les opérations d'orientation et d'affectation à l'issue de la classe de troisième ont notamment pour objet de proposer une poursuite de formation générale ou une formation professionnelle au plus grand nombre possible de jeunes. Les moyens d'enseignement supplémentaires apportés aux lycées et aux lycées d'enseignement professionnel par le collectif budgétaire 1981 aideront à atteindre cet objectif d'une part, en facilitant dès la rentrée sco-

laire la mise en place de la nouvelle classe de seconde dans les lycées et, d'autre part, en permettant le développement de l'encadrement des séquences éducatives en entreprise organisées à l'intention des élèves des LEP. Par ailleurs, pour remédier à la diminution du nombre d'élèves admis de troisième en deuxième, constatée cette année dans de nombreux districts scolaires, une nouvelle procédure d'affectation est instituée dans chaque Inspection d'académie. Toutes les demandes adressées par les familles aux chefs d'établissements en vue d'une modification des décisions seront soumises à l'examen d'une commission spécialement constituée à cet effet, présidée par l'inspecteur d'académie. Cette instance aura exceptionnellement le pouvoir de réviser certaines décisions en suivant l'ordre des vœux formulés par les familles, voire de proposer pour les élèves des perspectives d'orientation plus favorables. Ces nouvelles dispositions permettront de donner à de nouveaux élèves une chance supplémentaire d'accès en seconde et d'utiliser pleinement les capacités de formation disponibles dans les lycées techniques et les lycées d'enseignement professionnel.

(J.O. Débats Assemblée nationale du 5 octobre 1981.)

au B. O.

— on offre —

■ **DES BOURSES de séjour à l'étranger pour les professeurs de langues vivantes**, au titre de l'année scolaire 1981-1982 (circulaire du 26 octobre 1981 - B.O. n° 39).

— on prépare —

■ **LE MOUVEMENT ANNUEL des personnels d'information et d'orientation** (note de service du 12 octobre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LA RENTRÉE de 1982** dans les services chargés de l'information et de l'orien-

tation (note de service du 27 octobre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LES LISTES d'aptitude aux fonctions d'inspecteur d'académie ou d'inspecteur principal de l'enseignement technique** à compétence pédagogique ou pour des fonctions administratives (notes de service du 21 octobre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LE RECRUTEMENT par concours de secrétaires d'administration scolaire et universitaire.** Concours externe : 157 places, concours interne : 157 places ; bénéficiaires du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de la guerre : 112 places ; travailleurs handicapés : 22 places. Une liste complémentaire de candidats pourra être établie (arrêté du 7 octobre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LE RECRUTEMENT d'attachés d'administration scolaire et universitaire.** Concours externe : 235 places, concours interne : 235 places. Liste complémentaire possible (arrêté du 7 octobre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LE RECRUTEMENT d'assistants et d'assistantes du service social :** 105 places (arrêté du 5 octobre 1981 - B.O. n° 39).

on modifie

■ **LE PROGRAMME et les horaires** des départements « Gestion des entreprises et des administrations » des instituts universitaires de technologie (arrêté du 25 septembre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LES ÉPREUVES du baccalauréat de la série C,** session de 1982 (arrêté du 5 octobre 1981 - B.O. n° 39).

on publie

■ **DE NOUVEAUX RÈGLEMENTS** d'examen, horaires et programmes pour le **brevet de technicien »** « Construction et aménagement d'ensemble » (arrêtés du 21 janvier 1981 - B.O. n° 39).

■ **LES INSTRUCTIONS** pour le recrutement des **professeurs d'éducation physique et sportive,** concours de 1982 (note de service du 15 octobre 1981 - B.O. n° 39).

on précise

■ **LES INSTRUCTIONS** concernant l'affectation des **professeurs d'enseignement général de collège et d'instituteurs spécialisés** dans l'enseignement du premier cycle du second degré dans des emplois de réadaptation à la rentrée scolaire de 1982 : instituteurs titulaires du certificat d'aptitude à l'enseignement dans les classes pratiques, certificat d'aptitude à l'enseignement dans les classes de transition, certificat d'aptitude à l'enseignement agricole, certificat d'aptitude à l'enseignement ménager agricole (note de service du 13 octobre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LES CONDITIONS** d'affectation, maintien ou mutation des **instituteurs** dans des emplois de réadaptation (note de service du 13 octobre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LES INSTRUCTIONS** se rapportant aux **concours de recrutement de professeurs**

pour la session de 1982 : professeurs agrégés et certifiés ; professeurs de l'enseignement technique titulaires du CAPET (arrêtés du 13 octobre 1981 - circulaire du 26 octobre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LES MODALITÉS** du deuxième concours spécial d'accès à l'échelle de rémunération des **professeurs adjoints d'éducation physique et sportive** pour les maîtres contractuels ou agréés enseignant l'éducation physique et sportive dans les établissements d'enseignement privé sous contrat (circulaire du 19 octobre 1981 - B.O. n° 39).

■ **LES MODALITÉS** des demandes de mutation ou de réintégration présentées par les **personnels enseignants des corps nationaux du second degré** (agrégés, bi-admissibles, certifiés, chargés d'ensei-

gnement, professeurs techniques chefs de travaux, professeurs techniques adjoints de lycée technique) au titre de la rentrée scolaire de septembre 1982. **Date limite de dépôt des demandes : 16 décembre 1981** (arrêté et note de service du 30 octobre 1981 - B.O. n° 40).

on annonce

■ **UN STAGE NATIONAL** intitulé : Lire aujourd'hui : lisibilité, presse pour enfants, **du 14 au 17 décembre 1981,** au C I E P de Sèvres. Stage pour instituteurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs départementaux, directeurs et professeurs de l'Éducation nationale. **Candidatures pour le 13 novembre 1981** (note de service du 30 octobre 1981 - B.O. n° 40).

agenda

colloque

■ **Lecture et bibliothèques publiques,** à Hénin-Beaumont, **les 20 et 21 novembre.** L'enjeu politique et social du livre et le rôle décisif que doit jouer la lecture publique dans le développement culturel d'une société démocratique sont évidents. L'accès de tous au livre, moyen privilégié d'information, de formation et de communication, est un facteur décisif d'égalisation des chances devant la connaissance. Pour répondre à la demande de nombreux responsables régionaux, notamment de maires de communes moyennes, rurales ou de banlieues, le Conseil régional Nord/Pas-de-Calais a chargé l'Office culturel régional d'organiser ce colloque qui devrait déboucher sur la définition d'une politique régionale de lecture publique. C'est à travers des débats animés par les professionnels du livre et de la lecture publique et présidés par des élus locaux que se feront les échanges qui permettront aux participants de se former et de mieux connaître à la fois les solutions envisageables et les services que rend une bibliothèque bien organisée. Pour tous renseignements complémentaires : Office culturel régional Nord/Pas-de-Calais, 185-187, boulevard de la Liberté, 59000 Lille. Tél. : [20] 30-82-81.

stages

■ **Initiation à la vidéo portable dans la perspective d'une utilisation dans le cadre du handicap social.** S'adressant aux animateurs du secteur socio-éducatif

et aux travailleurs sociaux, ce stage se tiendra **du 23 au 28 novembre** au Centre Albert-Thomas de Sens (Yonne). Le programme proposé se décomposera de la sorte : initiation à l'apprentissage de la vidéo portable par une série d'exercices pratiques (mouvements d'appareils, tenue du magnétoscope, liaison image et son, image subjective), travail de groupe sur le terrain, récit d'expériences et confrontation de l'utilisation de la vidéo dans le secteur du handicap social, réalisation d'un document vidéo (débat, reportage ou fiction) sur ce thème. Frais de stage : 200 F ; hébergement et nourriture : 80 F par jour ; voyage remboursé à 50 % sur la base du tarif SNCF 2^e classe, dans un rayon compris entre 100 et 300 km. Pour toute inscription, joindre : **une lettre de motivation,** un chèque de 200 F non daté à l'ordre du CRATEPS, deux enveloppes timbrées. Renseignements complémentaires et inscriptions : direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, 22, rue Audra, B.P. 1530, 21033 Dijon Cedex. Tél. : [80] 32-01-26, poste 123.

■ **De la vidéo à la télévision — Communication de groupe et communication de masse.** Sur ce thème, un cycle de formation de 172 heures, réparti en quatre stages, est proposé par Média Jeunesse aux animateurs, enseignants, formateurs et éducateurs. Ses objectifs : maîtriser la chaîne de production en vidéo légère, de la conception d'équipements à la circulation de documents ; situer ce moyen de communication par rapport aux moyens de communication de masse. Ce cycle se déroulera à Marly-le-Roi aux dates suivantes :

A VOTRE SERVICE

- du 25 au 29 janvier 1982 : la prise de vue en vidéo dans ses aspects spécifiques ;
- du 1^{er} au 5 février : montage en vidéo, techniques et formes d'écritures ;
- du 8 au 12 mars, réalisation d'un court métrage ;
- du 15 au 19 mars, les matériels vidéo et leur gestion.

Ce cycle est agréé comme unité de formation D dans le cadre du DEFA. Frais de participation : 4 000 F pour les quatre stages, comprenant l'hébergement. Renseignements et inscriptions : Média Jeunesse, 39, rue de Châteaudun, 75009 Paris. Tél. : 874-88-78.

— festival —

■ **Rencontres internationales de musique contemporaine** à Metz, les 19, 20 21 et 22 novembre. Pour le dixième anniversaire du Festival, au programme : six concerts ; un spectacle musical pour enfants ; un happening ; une fête de clôture ; une visite du Centre européen ; une conférence de Stockhausen ; seize créations dont douze mondiales, et la présence de dix-huit compositeurs. Des œuvres nouvelles de Gisèle Barreau, John Cage, Heinz Holliger, Younghui Pagh-Paan, Claire Renard, Andréa Cohen, Jean-Louis Robert. Parmi les chefs engagés : Gilbert Amy, Pierre Bartholomée, Mauricio Kagel, Paul Méfano, Fernand Quattrocchi. Parmi les solistes : Carlos Roqué Alsina, Jean-Pierre Drouet, Christoph Caskel, Elisabeth Chojnacka, Vinko Globokar, Sylvio Gualda, Ulrich Heinen, Claude Helffer, Matthias Hölle, Aloys Kontarsky, Jacqueline Méfano, Sigune von Osten, Richard Pieta, Michel Portal, Majella Stockhausen. Pour toutes précisions sur ces manifestations (lieux, horaires, etc.) : Centre européen pour la recherche musicale, Hôtel de Ville, 57000 Metz. Tél. : [8] 775-14-88.

— exposition —

■ **Image de la recherche** à Lyon-La Part Dieu (30^e étage de la tour du Crédit Lyonnais) du 14 au 29 novembre. Organisée par le CNRS et ouverte au public le plus large, cette exposition sera gratuite. Les présentations, regroupées autour de neuf thèmes, seront destinées à montrer de nombreux exemples de travaux conduits par les laboratoires du CNRS et ceux de l'université qui lui sont associés dans toute la région lyonnaise. Ces thèmes sont les suivants : structures et propriétés physiques des solides ; mécanique des fluides et des solides ; matériaux et polymères ; catalyses ; analyse chimique ; cel-

lule normale et pathologique ; réaction au milieu environnant ; exemples d'observation des mouvements lents et profonds des sociétés (transformations et continuité, exemple du monde contemporain) ; le monde grec. Les expériences présentées et animées par les chercheurs seront complétées par des projections de diapositives et de films, un programme de conférences, des visites de laboratoires, le but étant de maintenir en permanence un lien très direct entre les scientifiques et le public. Pour tous renseignements complémentaires : Centre national de la recherche scientifique, 15, quai Anatole-France, 75700 Paris. Tél. : 555-92-25.

— cinéma —

■ **Le ciné-club de la Cinémathèque de la Ville de Paris propose** : les 18 et 19 novembre, **Muriel** (1961) d'Alain Resnais ; les 25 et 26 novembre, **Le ciel est à vous** (1943) de Jean Grémillon ; les 2 et 3 décembre, **Le petit garçon aux cheveux verts** (1948) de Joseph Losey ; les 9 et 10 décembre, **La religieuse** (1966) de Jacques Rivette ; les 16 et 17 décembre, **Le pèlerin** (1923) de Charlie Chaplin et **Le cuirassé Potemkine** (1925) de S.M. Eisenstein. Les projections ont lieu le mercredi et le jeudi à 20 h 30 à l'adresse de la Cinémathèque : 11, rue Jacques-Bingen, Paris 17^e. Pour toutes précisions : 763-03-79 et 763-03-86.

■ **Rétrospective Mikhaïl Romm.** L'association France-URSS organise à son siège (61, rue Boissière, 75116 Paris), les 20, 21 et 22 novembre, une rétrospective de l'œuvre du cinéaste Mikhaïl Romm. Mort à soixante-dix ans, en 1971, Romm a réalisé quatorze films dont le premier, **Boule de suif** — en 1934 —, est l'une des meilleures adaptations jamais réalisées de Maupassant. C'est **Lénine en octobre** qui a imposé le nom du cinéaste à l'étranger. Romm a joué un grand rôle sur le plan pédagogique : Tchoukhraï, Choukchine, Tarkovski et bien d'autres cinéastes aujourd'hui célèbres ont été ses élèves.

— vacances —

■ **Le Centre Maurice Herzog de Tourcoing propose pour les vacances de Noël**, aux jeunes de 14 à 18 ans, des séjours de ski :

- **piste**, du samedi 19 décembre au dimanche 3 janvier au chalet de Termignon (près de Modane) ; ski à 2 000 m aux stations d'Arrondaz et de Val Cenis. Participation financière : 2 200 F tout compris.
- **fond**, du samedi 19 décembre au

dimanche 3 janvier, au gîte de Champigny-le-Haut dans la Vanoise (1 450 m). Participation financière : 1 840 F tout compris.

La formule tout compris inclut le voyage, le logement, la nourriture, l'assurance, les skis, les chaussures, les cours donnés par des moniteurs diplômés, les remontées mécaniques. Les jeunes font eux-mêmes la cuisine et entretiennent le chalet. **Une réunion préparatoire** pour ces séjours aura lieu le samedi 5 décembre au centre culturel de Tourcoing (100, rue de Lille) à 20 h 15 précises. D'autres séjours sont prévus pour les vacances de février. Inscriptions : M. Dubar, 43, rue Montyon, 59200 Tourcoing. Tél. : [20] 26-86-90.

■ L'association Arts et Vie propose pour les vacances d'hiver :

- la formule « familles » dans son village de Confolant en Auvergne, avec réveil de Noël ou du Jour de l'An. Une semaine en pension complète : 760 F ;

- des voyages : la Sicile archéologique, du 27 décembre au 3 janvier, tout compris Paris/Paris : 2 710 F ; périple en Asie Mineure, du 20 décembre au 3 janvier, tout compris Paris/Paris : 3 450 F ; un circuit sites rares Basse et Haute Egypte, du 20 décembre au 2 janvier : 7 060 F ; Leningrad, Moscou et les villes d'art de Russie centrale, du 23 décembre au 3 janvier : 4 240 F ; Galilée, mer Morte, du 27 décembre au 3 janvier : 4 490 F ; Galilée, mer Morte, Neguev, avec détente à Eilat, du 20 décembre au 3 janvier : 6 580 F ; Inde du Nord, Népal, du 19 décembre au 2 janvier : 8 640 F ; Ceylan, Sri Lanka, du 21 décembre au 2 janvier : 8 220 F.

- des visites de villes d'art italiennes : Venise, Vérone, Padoue, du 26 décembre au 3 janvier, 1 860 F ; Rome, le Vatican, Tivoli, du 27 décembre au 3 janvier, 2 720 F.

Pour recevoir le catalogue complet, avec le détail des prestations fournies, et pour tous renseignements : Arts et Vie, 39, rue des Favorites, 75738 Paris Cedex 15. Tél. : 531-40-41.

— notez aussi —

■ **Un ensemble pédagogique sur le pétrole** est proposé par le département des activités pédagogiques de la Société Elf Aquitaine. Qu'est-ce qu'une raffinerie ? En quoi consiste le procédé de raffinage ? Deux brochures illustrées et vingt-quatre diapositives répondent à ces questions. Un poster raconte en bande dessinée l'histoire du raffinage. L'ensemble est envoyé sur simple demande : Elf Aquitaine, département pédagogique, 7, rue Nélaton, 75015 Paris.

**VOYAGES SPÉCIAUX DE
2 SEMAINES**
A TARIFS RÉDUITS 3^e AGE
HOTEL ET VOYAGE COMPRIS
DÉPARTS D'OCTOBRE 81 A JUIN 82

CAR ET BATEAU DE
BALÈARES : PERPIGNAN : 1 225 F
EN AVION DE MARSEILLE : 1 300 F
AUTRES DÉPARTS DE PARIS, TOULOUSE,
BORDEAUX, LYON ET NICE

ANDALOUSIE DE TOULOUSE : 1 830 F
AUTRES DÉPARTS EN AVION DE MARSEILLE,
BORDEAUX, LYON, PARIS ET PERPIGNAN

CANARIES DE MARSEILLE : 2 965 F
AUTRES DÉPARTS EN AVION ÉGALEMENT
DE PARIS, TOULOUSE, LYON ET NICE

BENIDORM PRÈS D'ALICANTE
DE PERPIGNAN EN AUTOCAR : 1 350 F

TUNISIE AVION DE MARSEILLE : 1 830 F
AUTRES DÉPARTS DE PARIS, TOULOUSE,
BORDEAUX, LYON, LILLE, STRASBOURG

MAROC AVION DE TOULOUSE : 2 900 F
AUTRES DÉPARTS EN AVION ÉGALEMENT
DE PARIS, MARSEILLE ET LYON

CIRCUITS EN AUTOCAR
ESPAGNE : BARCELONE-MADRID
DE PERPIGNAN, 10 J. : 2 450 F
ITALIE : FLORENCE-ROME
DE NICE, 10 J. : 2 800 F

Envoi gratuit des programmes

M.....

Adresse

..... EDU

VOYAGES B & P 39, quai Vauban
LIC. 202 A 66026 PERPIGNAN CEDEX

Prix au 1^{er} sept. 1981

750^F TTC
EN KIT À PEINDRE
PTC 260 kg
en 400 kg: **1100^F**

CATALOGUE GRATUIT...
+ de 30 modèles de 200 à 2500kg
le réclamer à :

REMORQUE FRANC OCEAN
49170 S^t GEORGES sur LOIRE
TEL (41) 41-10-55 (5 lignes)

ATTELAGES VOITURE... 600 kg
Exemples : *Toures avec boule*
prise et cache boule en cadeau
R4 R5 R12 R14 R16
1107 1510 1100
204 304 309 304
VISA LN 3CV GS GSA

232^F TTC

50 points de VENTE en FRANCE

Voyages de fin d'études
NAOURS (Somme)
entre Amiens et Doullens
GROTTES-REFUGES III^e siècle
VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
Prix scolaires

Renseignements :
Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

DOULEURS

Rhumatyl, baume naturel (plantes curatives de Provence), soulagement immédiat.
VEINOL, crème active aux plantes : varices, œdèmes, hémorroïdes. Doc. détail. c/3 timb.
RENAISSANCE E. BP 2099, Marseille Cedex 02.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

RELATIONS AMICALES
correspondance, rencontres, sorties toutes régions, tous âges, milieux divers, c/3 timbres.
RENAISSANCE, B.P. 2366 Cedex Marseille 02.

**BIBLIOTHÈQUES
FONTENEAU**

DEMANDEZ LE CATALOGUE,
vous y trouverez toute une gamme de
BIBLIOTHÈQUES, VITRINES, ÉLÉMENTS,
à tous les prix, pour tous les goûts, dans tous
les styles. VÉRITABLE BOIS DE PLACAGE
(Acajou, chêne, etc.)

**UN TRÈS GRAND CHOIX
DE MODÈLES DE STYLE
ET CONTEMPORAINS...**

la plupart
de nos modèles
sont EXPÉDIÉS
TOUT MONTÉS

**... TOUS DISPONIBLES
ET LIVRABLES
IMMÉDIATEMENT**

Tous nos éléments
sont superposables
et juxtaposables
SANS AUCUN MONTAGE

Prix très intéressants grâce à la vente par correspondance
Finition très soignée et Garantie totale. SATISFAIT ou REMBOURSÉ
FONTENEAU BP 409 - 86010 POITIERS - Tél. (49) 41.68.53+

Je désire recevoir le catalogue FONTENEAU sans engagement de ma part.

M.....

Adresse complète

Code Ville

ÉDITIONS FONTENEAU & C^{ie} B.P. 409 - Centre de Gros - 86010 POITIERS CEDEX

"ÉDUCASSETTE" BARTHE
Enregistreur-Lecteur Cassette Mono
18 Watts efficaces

★

Réalisé pour : l'Enseignement
le "Public Address"
la Sonorisation

★



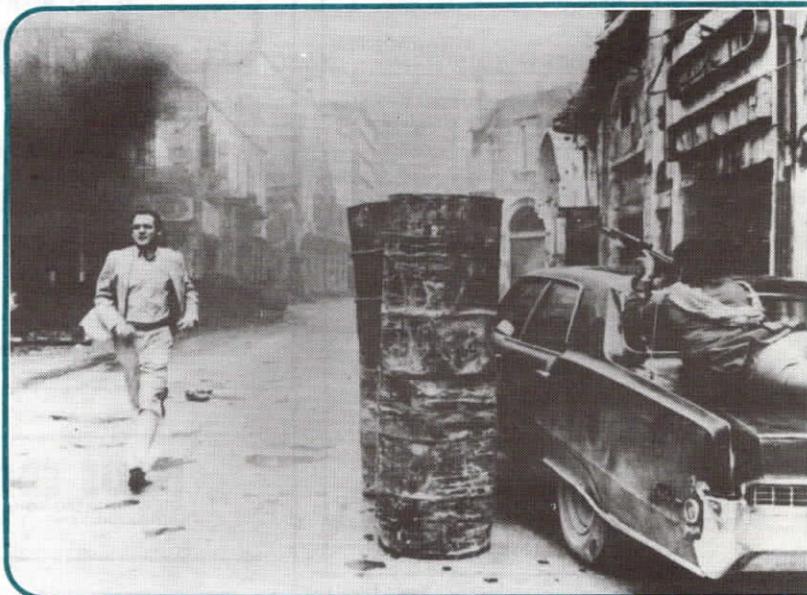
Au dos : grand haut-parleur 15×23 incorporé
Mallette robuste, bois gainé 30×20×22, 5,5 kg

★

Remise aux Membres de l'Enseignement
Éts J. D. BARTHE - 53, rue de Fécamp, 75012 PARIS
Tél. 343.79.85 - 345.84.15

mirages

Le dernier film de Volker Schlöndorff, « Le faussaire », apparaît comme le point culminant d'une question qui se pose avec de plus en plus d'acuité pour le cinéma, mais aussi pour toute forme de création : jusqu'où le réel peut-il s'y mêler à la fiction ? Question profonde qui, par ses incidences morales, résonne jusque dans l'éducation.



QUAND, en 1839, Stendhal publie *La Chartreuse de Parme*, personne ne s'étonne de voir son héros, Fabrice del Dongo, participer à l'une des grandes batailles napoléoniennes. Le télescopage du réel et de la fiction, du romanesque et de la guerre véritable n'est pas, alors, de nature à faire jaser. Bien au contraire, c'est un procédé littéraire tout à fait admis et louable sur lequel nul ne songe à proférer de jugement. Que les soldats tombent et meurent, que les balles sifflent et que le canon tonne, qu'importe pourvu que ce soit de la chair à roman ! La littérature, ici, non seulement magnifie le réel, mais nous délivre des pages d'histoire. Il est vrai qu'elle se donne le temps, lequel désamorce le vif de l'événement : quand paraît *La Chartreuse de Parme*, quatorze années ont passé depuis Waterloo.

Cet affrontement du réel et de la fiction, cette transmutation littéraire, de nombreux auteurs y ont eu

d'ailleurs recours et, de la lointaine Antiquité à nos jours, les exemples n'en manquent pas. Mais plus l'on s'approche de notre époque et plus le délai qui sépare les faits de leur récit se raccourcit ; qu'on songe à Hemingway ou à Malraux, à *Pour qui sonne le glas*, à *L'Espoir*. Maintenant, grâce aux outils modernes de la création, on nous donne à voir — on pourrait nous montrer — *La mort en direct* (Bertrand Tavernier), celle du cinéaste Nicholas Ray, filmée par Wim Wenders, par exemple. Ce que la plume et le stylo étaient impropres à accomplir, la caméra et le micro le peuvent. Longtemps dévolus aux journalistes pour cause d'information, des créateurs se servent aujourd'hui de ces instruments pour travailler sur la banalité du réel.

Semblable évolution est particulièrement sensible dans l'œuvre du cinéaste polonais Andrzej Wajda dont on peut voir, déjà, qu'elle se décompose en périodes et courants

distincts. Ce qui frappe, à l'envisager d'un seul regard, c'est justement l'accélération qu'elle manifeste, ce raccourci saisissant qui nous jette d'œuvres « intemporelles » ou « historiques » (*Le bois de bouleau*, *La terre de la grande promesse*, par exemple) dans des films récents, lesquels, de proche en proche, se mêlent un peu plus à l'actualité. De *L'homme de marbre* à *L'homme de fer*, le temps de latence a totalement été réduit, pour la plus grande confusion, au point qu'on peut se demander ce que les générations à venir pourront en penser.

Symbole fulgurant de cette implosion dans l'œil du spectateur, Lech Walesa, dans *L'homme de fer*, porte une double casquette : il est à la fois lui-même, ce héros du syndicalisme à l'heure polonaise tel que nous le montrent des documents d'actualité, et un comédien qui tient son propre rôle dans une scène fictive. A partir du moment

d'images

Bruno Ganz à Beyrouth dans « Le faussaire »

UN journaliste de Munich, Georg Laschen, part en décembre 1975 faire un reportage à Beyrouth, déchirée par la guerre civile libanaise. Quelle expérience va-t-il en retirer ? C'est le sujet du dernier film de Volker Schlöndorff, **Le faussaire**.

Le titre même indique le sens de la quête que son héros va mener, presque malgré lui : une quête de la vérité. La sienne d'abord : devrait-il être (et pourrait-il ne pas être) obsédé par ses problèmes personnels et conjugaux, alors que le monde vacille au bord de la folie ? Celle de son métier aussi : quel est le vrai rôle du journaliste ? Comment utilise-t-il ces pouvoirs immenses qui sont devenus les siens, surtout depuis le règne de l'image ? Celle de son pays : l'Allemagne n'est-

elle pas, de façon moins visible, un Liban déchiré entre deux communautés qui se guettent l'arme à la main, comme en témoigne le mur de Berlin ? Celle des faits eux-mêmes : que signifie cette tuerie quotidienne, presque rituelle, dans les rues de Beyrouth ? Celle de l'âme humaine enfin : ne sommes-nous pas, tous, des assassins fanatiques en puissance, capables de nous habituer à l'horreur, à la mort, à la torture, à la fois par saturation et par secrète connivence ?

Telle est bien la leçon finale, et désespérée, du film. Georg refuse de quitter Beyrouth avec le dernier convoi de journalistes qui peut regagner Damas : il se sent uni à cette ville de sang et de démence, où il va bientôt devenir lui-même assassin, et ce crime lui apportera une sorte d'apaisement. Désormais il est *comme les autres*. Il s'était demandé quelle est la valeur de l'engagement : voilà la réponse. S'engager, ce n'est pas prendre parti pour les Guelfes ou les Gibelins, c'est tuer au hasard pour être un assassin comme les autres. « Il n'y

où Wajda nous propose un tel imbroglio avec la force de l'évidence, toutes les conjectures deviennent possibles, s'effondrent de grands pans de nos certitudes. On a le droit de se demander à quels moments Wajda joue la comédie et, s'il joue, quel jeu joue-t-il ? Délibérément ou non, Wajda nous invite à de multiples interrogations qui, plusieurs décennies après, prolongent *Le théâtre et son double* d'Artaud. Au bout du compte, cependant, les *apparences* sont sauvées grâce aux vertus miraculeuses de cette petite phrase anodine que nous connaissons tous et que nous prononçons peut-être pour mieux nous rassurer : « Tout ça, c'est du cinéma. » Manière de dire que nous ne sommes pas dupes, que nous savons démêler l'écheveau des artifices.

Mais voici qu'avec *Le faussaire* de Volker Schlöndorff un nouveau pas est franchi. Apparemment le héros de ce film présente de nom-

breux points communs avec celui du roman de Stendhal ; comme Fabrice del Dongo, Georg Laschen est plongé dans une guerre ; comme lui, il est immergé dans des combats réels ; Beyrouth aujourd'hui supplante Waterloo, l'invention de la fiction entrecroise la vie et la mort, fascinant chassé-croisé de documents pris sur le vif et de scènes composées. Ajoutons qu'en faisant de Laschen un journaliste, Schlöndorff se donne toutes les facilités (son personnage est là pour « ça » : voir et donner à voir) et cumule un peu plus d'ambiguïtés ; il y a là quelque chose du projet de *Panoptique* de Jeremy Bentham : celui qui regarde celui qui regarde celui qui regarde celui qui regarde... (*Le Panoptique*, précédé de *L'œil du pouvoir*, entretien avec Michel Foucault, Pierre Belfond 1977). Littérairement, intellectuellement, il n'y a rien à redire.

Est-ce bien sûr ? Car si nous admettons sans sourciller que

Stendhal nous entraîne à Waterloo quatorze ans après la bataille, on peut se demander si Schlöndorff n'y va pas un peu fort de nous jeter au milieu de combats qui ne sont pas encore finis ! Chez Wajda nous sommes encore en présence de documents, et nous savons tout de même les reconnaître comme tels, tandis que Schlöndorff biffe délibérément cette médiatisation : il plante ses caméras au milieu même des combats, mêlant, dans le même « décor », des scènes jouées à des scènes véridiques. Il mélange les cartes, on ne peut mieux dire. Nous ne savons plus, dès lors, lorsque quelqu'un tombe, s'il est un figurant payé pour ça ou un combattant qui meurt vraiment. Nous ne savons plus, dès lors, où commence le cinéma, où finit la vérité.

C'est à une interrogation fondamentale que nous conduit Volker Schlöndorff : ne sommes-nous pas en train de vivre, sans coup férir, et à notre insu, un mouvement de

bascule qui nous entraîne vers des mondes qu'hier encore on croyait de science-fiction ? Le terrain glisse sous nos pas. Demain peut-être sera-t-il possible de « faire l'économie » de la guerre : il suffira de la filmer ! Contre quelque monnaie nous irons y assister, quatre-vingt-

En dehors de toute considération morale, on peut chercher à savoir comment une telle situation est devenue possible, comment un produit de notre culture peut ainsi faire vaciller les fondements de notre crédibilité. La convergence de trois facteurs essentiels peut per-

se met à « faire comme » la télévision — et vice versa — c'en est fini de la distinction des genres. La fin des repères de la perception inaugure des temps de nuées embrumées. Car nous savons trop peu, encore, de ce qui se passe derrière l'œil.

a plus de causes justes » disait récemment Schlöndorff.

On voit jusqu'où va le scepticisme du **Faussaire**. Schlöndorff s'en est expliqué dans des interviews en disant qu'il était revenu du Liban, après le tournage, qui lui a apporté une expérience proche de celle de son héros, « sans cynisme, mais plein de compassion ». Cette compassion, on la devine dans les images de l'enfance innocente qui parsèment le film, notamment dans celle du nouveau-né qu'adopte Ariane ; on la pressent aussi dans l'éclairage projeté sur l'engrenage implacable de cette violence qui ne peut s'arrêter que dans la mort.

La richesse des thèmes, on le voit, est grande. Et pourtant ce n'est pas ce qui m'attire le plus dans **Le faussaire**. On y sent un peu trop, justement, un souci philosophique et pédagogique que Schlöndorff reconnaît volontiers et qui se traduit souvent de façon appuyée (voyez la scène du début où l'enfant assiste aux ébats amoureux de ses parents : c'est une

façon de dire « nous sommes tous des voyeurs » ; voyez le montage alterné de Georg bousculé par les combattants dans les rues de Beyrouth, et de sa femme bousculée par les joueurs de football qu'elle photographie à l'entraînement : c'est une façon de dire « les journalistes sont des témoins inutiles et gênants »). Et on est parfois partagé, sur le plan des idées, entre la lapalissade et le nihilisme facile. Mais ce qui demeure, c'est le reportage à mi-chemin entre la fiction et la réalité, ce sont les images criantes d'horreur et de violence, c'est le cheminement que nous faisons aux côtés de Georg dans cette cité de cauchemar, en proie aux flammes nocturnes parmi des damnés qui ont accepté leur damnation.

Elle est là, la vérité que cherchait Georg. Et c'est peut-être ce qui désespère le plus Schlöndorff : que cet Orient, si cher au cœur et à l'imagination des Allemands, que ce paradis soit devenu cet enfer.

Étienne Fuzellier

dix minutes durant, dans le chaud confort d'une salle obscure. Ne dit-on pas que pour reconstituer certaines scènes de guerre, il a fallu, parfois, dépenser plus d'argent que n'en avait coûté la guerre elle-même ? Et pour tourner *Apocalypse now*, Coppola n'a-t-il pas utilisé les hélicoptères qui chaque jour déversaient leurs bombes *en réalité*, obtenant même, si l'on en croit la rumeur, une trêve de quelques jours entre les belligérants pour cause de tournage ? A ce degré, il n'est plus possible de parler de téléscopage, mais bien d'inversion : déjà nous avons basculé dans cet au-delà où la fiction remplace la réalité, où elle peut en tenir lieu. C'est pour cette raison que le titre du film de Schlöndorff est admirable même s'il peut être suspect de duplicité. Qui donc est le faussaire en cette aventure s'il est « celui qui déguise la vérité » (Petit Larousse) ? A plus forte raison si, demain, il la remplace ?

mettre, peut-être, de succinctement l'élucider. Il y a, d'une part, ce que nous savons tous et qui est devenu d'une grande banalité : la force impérieuse des images dans notre civilisation. Mais, à elle seule, elle ne saurait rien expliquer, sinon tautologiquement, si on ne lui adjoignait une autre donnée tout aussi connue ; l'irrésistible accélération de nos perceptions et de nos modes de communication, favorisée par un incessant progrès technologique. Par paresse, mais aussi par une lente accoutumance, notre besoin de vérité a pris l'habitude de se satisfaire des images immédiates. Pour les enfants d'aujourd'hui, c'est même une donnée héritée : combien de fois, devant le spectacle de la télévision, est-il nécessaire de faire la part des choses, distinguer le vécu du fictif, le réel de l'imaginaire ? A l'aune de l'image, la réalité et la fiction pèsent du même poids, trop souvent, dans une cervelle d'enfant. Et quand le cinéma

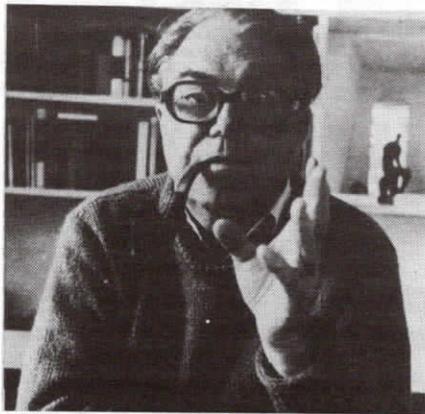
Or, pour y revenir, qu'est-ce qui distingue fondamentalement le lecteur contemporain de Stendhal, du spectateur de Schlöndorff ? C'est, sans doute, qu'à leurs époques respectives, ils ne disposent pas des mêmes moyens pour apprécier la production culturelle : par son éducation, le lecteur de Stendhal est en totale adéquation avec la littérature, tandis qu'aujourd'hui, entre le monde de l'image et nous, le décalage est flagrant. Tel est le troisième facteur. Si *Le faussaire* peut faire figure d'une des plus violentes critiques — auto-critique — qu'un cinéaste ait pu faire de la civilisation de l'image, aux confins de l'absurde, c'est aussi, et plus loin, la dénonciation d'un singulier manque d'éducation à cet univers que nous nous sommes donné, une éducation qui fait cruellement défaut pour nous restituer une part de confiance.

Jean-Pierre Vélis

tout Max Frisch

A VINGT ANS, Richard Dindo rêvait d'adapter au cinéma le roman de Max Frisch : *Stiller*. Il n'était pas encore cinéaste ; il l'est devenu. Suisse alémanique d'origine italienne, Richard Dindo a tourné — entre autres films — l'un des documentaires les plus passionnants du cinéma contemporain : *L'exécution du traître à la patrie Ernst S.* Ernst est un homme obscur qui a été condamné à mort et exécuté en Suisse, pendant la guerre, pour collaboration avec les nazis. En cherchant les raisons véritables de cette condamnation, en retrouvant, dans les documents, dans les témoignages, dans les paysages même, les « traces » d'Ernst S., Dindo a assemblé et donné sens à un puzzle qui a fait scandale en Suisse. Il avait tendu, à la Suisse « neutre », pacifiste, éprise de justice, un miroir, et ce miroir renvoyait une image qui n'avait rien de commun avec celle, officielle, que la Suisse s'était donnée d'elle-même. Destruction d'un mythe...

Après *L'exécution du traître à la patrie Ernst S.*, Richard Dindo tourna trois films, puis, il y a deux ans, il est « revenu » à Frisch. Frisch qu'il n'avait cessé d'admirer, Frisch qui l'avait soutenu lors des polémiques suscitées par *Ernst S.* Il n'était plus question de *Stiller*, mais d'un portrait de l'écrivain. Frisch a aujourd'hui soixante-dix ans, une œuvre abondante derrière lui, une vie marquée par les rencontres féminines autant que par le combat incessant en faveur de la paix. Un portrait en forme d'hommage ? Ce n'aurait été ni dans la manière du cinéaste... ni dans celle de Max Frisch ! Aussi bien, pour Dindo, lui-même passionné d'écriture autant que de cinéma, le « portrait filmé » devait nécessairement passer par les textes de Frisch. *Montauk*, un récit publié en



Forum Cinémas (297-53-74)
jusqu'au 1^{er} décembre, le film de Richard Dindo.

Centre Georges-Pompidou

14, 15, 28 et 29 novembre (14 h-24 h), lectures de textes de Max Frisch ;

lundi 16 (20 h 30), mise en espace sur un choix de quatre pièces de Max Frisch par Gabriel Garran et Henri Delmas ;

mercredi 25 (18 heures), rencontre-débat sur le théâtre de Max Frisch en France ;

lundi 30 (20 h 30), rencontre-débat : « Max Frisch — Situations, écritures » (avec la participation de Max Frisch).

Goethe Institut

mercredi 18 (20 h 30), Otto F. Walter et Urs Jaeggi, écrivains suisses, et leur relation avec l'œuvre de Frisch (en allemand, traduction simultanée) ;

mardi 24 (18 heures), Max Frisch lit (en allemand) un choix de textes de son dernier ouvrage, inédit en France ;

mercredi 2 décembre (20 h 30), version originale de « L'accident », film de Georg Radanowicz d'après un texte de Max Frisch ; débat (en allemand) avec le réalisateur ;

jeudi 3 (20 h 30), version française du même film (débat en français).

Petit-Odéon

24 et 28 novembre (21 h 30), adaptation théâtrale de fragments du « Journal 1966-1971 » de Max Frisch ;

1^{er} et 5 décembre (21 h 30), montage de textes « Les miroirs de l'écriture ».

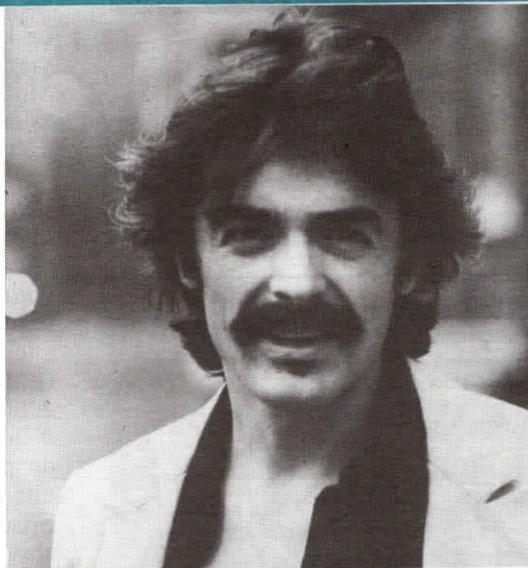
1974, dans lequel l'écrivain s'écarte de la fiction pour décrire sa propre vie, allait être le support du film. Max Frisch y mêle le récit de ses relations avec les femmes, de sa vie à New York, à des souvenirs de rencontres (Brecht), des réflexions sur la célébrité, la société, la politique, etc.

Le film de Dindo, *Max Frisch, Journal I. III*, se présente, selon ses propres termes, comme une « lecture cinématographique » de ce livre. Comme les films précédents du cinéaste, il est composé d'éléments divers qui contribuent de plusieurs manières à constituer une mémoire de (et autour de) Max Frisch. Ce sont des documents d'archives (des discours de l'écrivain), des photographies, des fragments d'un film d'amateur tourné par Frisch lui-même, des extraits de sa dernière pièce, *Triptyque*, des témoignages, des paysages... Richard Dindo procède par emboîtements successifs de moments et de lieux, fragments réunis dans une « suite » discontinue qui « s'assemble » peu à peu. Il y a là comme un travail du film qui se développe au fil d'un récit en zigzags qui tantôt semble piétiner et tantôt prend son élan pour proposer de nouvelles « correspondances » et, par là même, de nouvelles découvertes.

L'ensemble est touffu. Trop parfois. Une première vision de *Max Frisch, Journal I. III* fait regretter que la « lecture cinématographique » proposée par Dindo ne soit pas plus immédiate, que son cours soit trop souvent rompu. Les textes de Frisch constituent ce que Dindo appelle « un monologue intérieur » : ce monologue est dense, fort, si fort qu'il exige une écoute attentive — écoute dont certaines images « extérieures » à cette parole risquent de détourner.

Remarques rapides, répétons-le qu'une seconde vision de *Max Frisch, Journal I. III* corrigera sans doute. Le film de Richard Dindo est exigeant, à l'image même de l'homme et de l'écrivain auquel il est consacré. Il va trouver sa juste place dans un ensemble théâtre-cinéma-littérature qui sera, à coup sûr, l'un des faits culturels marquants de ce trimestre.

Jacques Chevallier



les francophones chantent

AU Théâtre de la Ville, à Paris, deux chanteurs canadiens d'expression française nous invitent à nous souvenir que la francophonie en Amérique du Nord ne se limite pas au seul territoire du Québec : Daniel Lavoie, originaire de la province de Manitoba, le domaine de la Prairie de l'ouest du Canada, et Edith Butler, Acadienne du Nouveau-Brunswick, province située à l'est sur la façade atlantique. Ils chanteront respectivement du 17 au 21 novembre et du 24 au

28 novembre, dans le cadre des récitals de 18 h 30.

La trentaine élégante et flegmatique, Daniel Lavoie a entamé sa carrière en écumant les cafés et les bars du Manitoba et du nord des Etats-Unis... Pour interpréter ses chansons et non par vice. A la fin des années 60 et au début des années 70, le goût de l'aventure l'a entraîné sur les routes du Mexique et de l'Europe pendant plusieurs mois et il en a, semble-t-il, profité

pour faire provisions d'émotions et de sensations.

Après deux tentatives infructueuses de 45 tours, il enregistre son premier album en 1974 et l'un des titres, « J'ai quitté mon île », retiendra l'attention. Trois autres disques suivront : **Berceuse pour un lion**, en 1977, puis **Nirvana bleu** et enfin, tout dernièrement, **Aigredoux-how are you** (disques Arabella).

Bilingue, il est de ce fait apprécié par les anglophones aussi bien que par les francophones et, depuis quelques mois, il entreprend de conquérir le public français. Il ne manque pas d'atouts pour réussir : un réel talent de mélodiste, une voix douce et bien posée, des sources d'inspiration musicales variées et des textes, qui suggèrent plus qu'ils ne disent, dont émane une « poésie du quotidien » pleine de délicatesse. Ajoutez à cela une bonne dose de tendresse et d'humour dont il semble se départir pour jouer un peu gratuitement les provocateurs en affirmant qu'il est Canadien et non pas Québécois : il demeure pourtant à 350 kilomètres de Montréal, dans la Beauce, au Québec...

C'est également au Québec que réside l'Acadienne Edith Butler, comme 500 000 de ses compatriotes qui y ont émigré, pour des raisons économiques, au cours des deux derniers siècles. C'est-à-dire deux fois plus qu'au Nouveau-Brunswick où, au nombre de 250 000, ils représentent 45 % de la population de cette province. Ils sont environ 20 000 en Nouvelle-Ecosse et on en rencontre des communautés, dont l'importance varie, dans toutes les provinces du Canada. Pourchassés par les Anglais en 1755, l'année de ce qu'ils appellent « le Grand Déplacement », les Acadiens — dont les ancêtres étaient venus autrefois de France — se réfugièrent alors en Louisiane, à Terre-Neuve, sur les îles de la Madeleine et du Prince Edouard, en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick... C'est leur histoire et leurs traditions que chante et raconte Edith Butler. « *Parce que, dit-elle, je ne pense pas qu'on puisse avoir un avenir solide si on*

ne s'appuie pas sur son passé. D'ailleurs, c'est la même chose pour un individu.» Une histoire dont les Acadiens, comme tous les peuples dominés, ont été en partie dépossédés.

Diplômée d'ethnographie traditionnelle et nourrie du folklore de son peuple, elle chante donc la tradition acadienne et ses prolongements contemporains — des œuvres venues du fond des temps et des chansons actuelles — en s'accompagnant de divers instruments qu'elle construit elle-même. Mais, dépositaire d'une tradition orale, elle sait, comme le Québécois Gilles Vigneault, l'importance de la parole et truffe son récital de «menteries». «Ce sont, explique-t-elle, des histoires inspirées de faits réels sur lesquels on brode. Les gens, chez nous, ont toujours beaucoup parlé avec des «châssis doubles», des symboles.»

Son amie Antonine Maillet, Acadienne elle aussi et prix Goncourt,

écrit à son sujet : «Même quand elle parle, elle chante. Elle chante à cause du sel de la mer et de la résine des bois qui lui gargouillent dans la gorge et donnent de l'accent à ses mots, à cause du rythme des vagues qui donne à sa phrase de la mélodie ; à cause de son lignage d'aïeux aussi, qui lui a laissé tant de souvenirs dans le cœur et dans les reins, qu'elle en est restée «ébarouée». Nous connaissons tous ce que nous avons dans le cœur. Mais dans les reins ? C'est un peu l'envers de l'âme, que certains appellent le subconscient ; et qui est fait de la pâte de milliers d'ancêtres pétrie par des milliers de dits et gestes répétés depuis les temps primordiaux ; [...] Dans des mots qu'elle va chercher au fond de la mémoire collective d'un peuple, et qu'ont rythmés et remodelés trois siècles d'Acadie blottie entre la mer et la forêt sur la côte atlantique d'Amérique du Nord, dans des chansons sauvées par un accident

de l'Histoire, ou réinventées par esprit de conservation, Edith Butler nous rend un visage du monde que sans elle nous n'aurions pas connu » (1).

Appréciée au Canada anglais avant d'être connue au Québec, Edith Butler chante là-bas devant des auditoires qu'on n'imagine pas ici : 135 000 personnes, en 1979 à Québec, pour l'entendre aux côtés de Diane Dufresne et Zachary Richard, et... 215 000 spectateurs, l'été dernier à Laval, où elle partageait l'affiche avec Ginette Reno !

Son récital au dernier «Printemps de Bourges» a montré qu'elle savait aussi émouvoir le public français : sa voix superbe, son «métier», sa beauté et sa présence scénique éclatantes ne peuvent manquer de séduire et de convaincre les plus exigeants.

Jacques Erwan

(1) Journal du Théâtre de la Ville, n° 53, août 1981.

à voir

■ La mandragore, de Machiavel

Adaptation française de Valeria Tasca
Théâtre de l'Est parisien — jusqu'au 22 novembre

Niccolo Macchiavelli (1469-1527) est beaucoup plus célèbre que connu. Pour un petit ouvrage intitulé **Le Prince (De Principatibus)** qui occupe moins de 80 pages dans les 1 420 que comportent (sans les «Lettres familières») ses œuvres complètes, dans la collection de La Pléiade. On y trouve, à côté de poésies (mais oui !) et de proses diverses, des traités politiques (un **Discours sur la première décennie de Tite-Live** et un **Art de la guerre**, qui sont des chefs-d'œuvre) et historiques (essentiellement sur sa patrie, Florence), deux pièces de théâtre, dont l'une, **Clizia**, est une libre adaptation de Plaute (on a perdu la comédie que lui avaient inspirée **Les nuées** d'Aristophane, où il déchirait allègrement ses contemporains et il avait aussi traduit **Les ménechmes**, de Térence).

Pour beaucoup, son œuvre théâtrale se résume à **La mandragore**. Certains même la trouvent géniale. Ce n'est, en fait, qu'une comédie assez alerte et même «scandaleuse», où, dans une intrigue fort immorale, il ridiculise «un docteur peu rusé, un moine dissolu, un parasite» et une mère aussi stupide que sans scrupules. C'est dire que la satire contre les mœurs du temps, y compris contre l'Eglise, n'y va pas de main morte, au point que la comédie fut très vite interdite et le restera jusque assez longtemps après la Seconde Guerre mondiale. Elle n'avait pas été jouée en France depuis des années.

Le metteur en scène d'origine italienne, Paolo Magelli, qui

la présente aujourd'hui au TEP, après l'avoir déjà montée trois fois, à Florence, en 1967, à Craïova (Roumanie), en 1970 et à Belgrade, en 1970, croit voir, dans **La mandragore**, une sorte d'ancêtre de la Commedia dell'arte qui florira au siècle suivant. Il a donc agrémenté le jeu de ses comédiens d'un certain nombre de «lazzi», dont certains sont très plaisants (ceux du parasite, que joue Bertrand Bonvoisin, par exemple) mais dont les autres donnent à la comédie un ton égrillard, voire franchement grossier, que le texte ne comporte nullement bien qu'il soit parfois assez vert, et qui, par suite, la détournent de sa force primitive et la dénaturent.

Mais comme il est aussi homme de goût, il a également ajouté des tableaux muets d'une très grande beauté. Ainsi ce spectacle devient-il bien ambigu. Il plaira sans doute, car il n'est pas inintéressant de découvrir, ou de redécouvrir, une œuvre dont certains aspects demeurent, après plus de quatre siècles et demi, vifs et même modernes. Mais on regrette un peu la charge et la surcharge qui, finalement, ne lui apportent pas grand chose et nous cachent le vrai Machiavel. Relisez donc aussi, pour mieux le connaître, son essai sur Tite-Live. C'est sans doute là que vous trouverez, le plus totalement, le «machiavélisme».

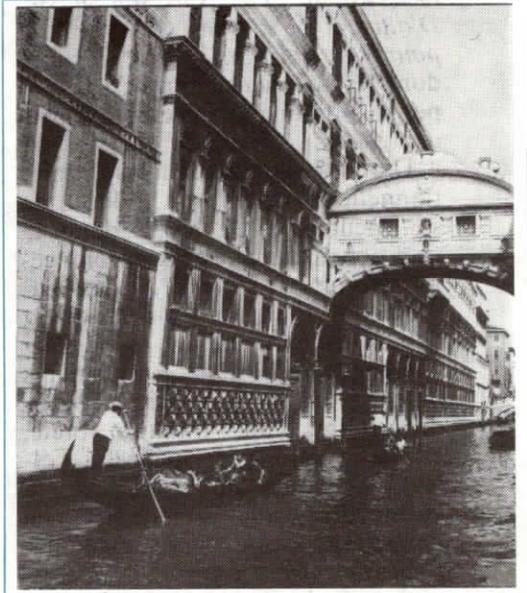
■ **Monsieur de Pourceaugnac**, spectacle joué jusqu'au 15 novembre au Théâtre de la Commune à Aubervilliers et dont nous avons rendu compte la semaine dernière, sera repris au Théâtre d'Ivry jusqu'au 22 novembre.

Pierre-Bernard Marquet



avant Mexico (ci-dessus), cinq dates dans l'histoire de la culture :
1970 Venise, 1972 Helsinki, 1973 Yogyakarta, 1975 Accra, 1978 Bogota

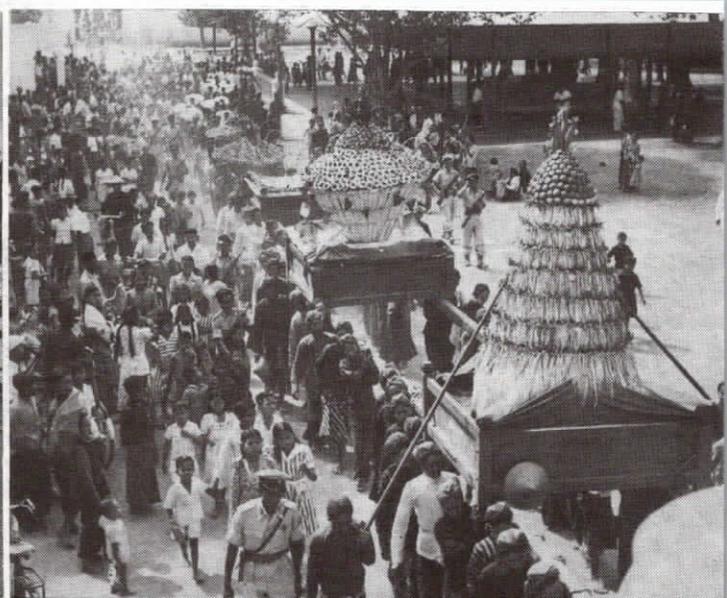
Qu'est-ce que la culture ? On ne compte plus les réponses données à cette question, au demeurant fort académique. Pourtant, depuis quelques décennies, le problème s'est un peu déplacé, de plus en plus nombreux gouvernements se dotant de ministères des Affaires culturelles. D'une préoccupation au départ essentiellement individuelle, la culture est ainsi devenue une affaire d'Etat, et on parle couramment aujourd'hui de « politiques culturelles ». Et même une affaire internationale, si l'on en juge par l'importance des diverses conférences organisées dans le monde par l'Unesco, où Etats, organisations internationales ou intergouvernementales et grandes fondations ont confronté leurs programmes, leurs réalisations, voire leurs idéologies, en matière de culture. Au cours de ces quelque dix dernières années, ces rencontres ont amené leurs participants à s'interroger de façon plus radicale encore. Il n'est donc pas exagéré de dire que nous assistons à une véritable « crise » de la culture, et la prochaine conférence de Mexico (juillet 1982) devrait, dans cette histoire moderne de la culture, marquer un tournant décisif.



une cr

IL PEUT paraître étrange ou paradoxal de se demander, en 1980, si, à l'instar de l'économie, la culture ne traverse pas, à l'échelle mondiale, une crise qui menace même d'ébranler ses fondements et ses définitions traditionnels. En effet, nous sommes, cette année, à la veille d'une des plus importantes réflexions sur la culture de tous les temps. L'an prochain, en juillet 1982, se tiendra à Mexico une Conférence mondiale, organisée par l'Unesco, sur les politiques culturelles. Ce sera l'aboutissement d'un long travail mené par cet organisme depuis plus de dix ans, en particulier au cours des cinq grandes conférences internationales réunies par lui depuis 1970 (Venise 1970, Helsinki 1972, Yogyakarta 1973, Accra 1975, Bogota 1978).

On peut en conclure que la culture est un des très importants sujets de préoccupations aussi bien des différents Etats du monde que des organisations internationales. Il faut d'ailleurs constater que, depuis Venise, des ministères de la Culture ou de la Culture et de la Communication ont été créés dans les gouvernements de plus de 55 Etats. En 1981, sur 155 Etats membres de



ise de la culture ?

l'Unesco, 115 avaient un ministère ou un organisme para-administratif chargé des Affaires culturelles. Il est trop tôt pour prévoir le nombre de participants (États, ministres, organisations et fondations) qui se retrouveront en juillet prochain à Mexico mais, à en juger par l'intérêt qui se manifeste à travers le monde pour la tenue de cette conférence, on peut s'attendre à un rassemblement massif de « responsables culturels » — quels que soient leurs titres et leurs fonctions.

Les travaux préparatoires à la Conférence sont en cours : trois groupes d'experts se sont réunis et de nombreux documents préparatoires sont déjà rédigés ou seront prochainement mis en chantier, émanant tant de l'Unesco que des organisations non gouvernementales. C'est à la lumière de ce que l'on sait déjà de cette préparation que l'on peut se demander si nous ne sommes pas aujourd'hui en présence, pour parler dramatiquement, d'une crise mondiale de la culture, ou tout au moins, pour demeurer plus modeste, d'une remise en question fondamentale de la notion même de culture et, partant, des

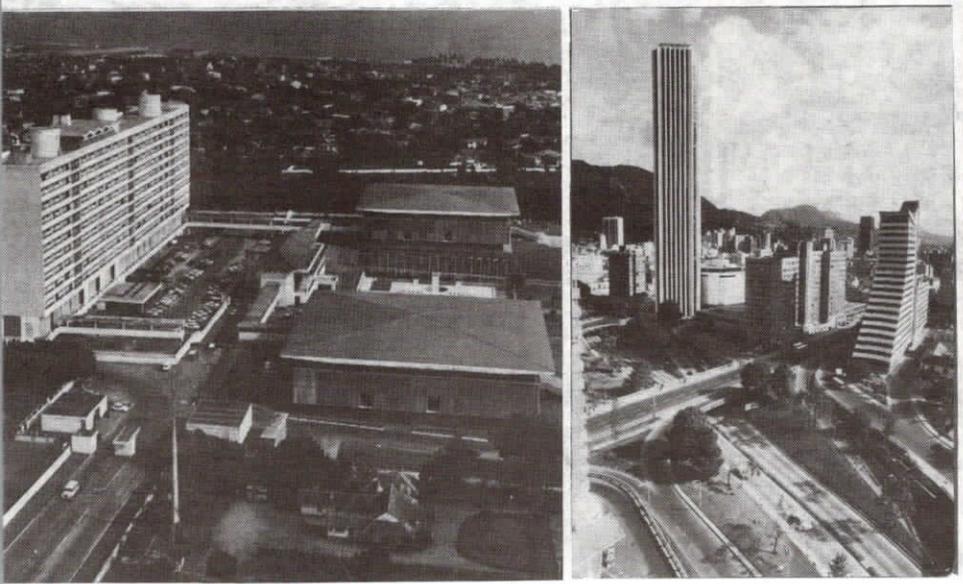
politiques culturelles nationales.

Si, en effet, et quel que soit le sens qu'on donne au mot, la culture a toujours existé, ce n'est guère qu'à partir des années 1960 que de plus en plus d'États du monde ont commencé à élaborer, plus ou moins systématiquement, des « politiques culturelles » et qu'il a fallu, par suite, se demander, et non plus de façon académique mais opératoire, ce qu'il fallait entendre par culture afin de décider des actions à entreprendre pour la défendre et la développer. A Venise, le rapport final indiquait que, de façon générale, on s'accordait à penser que « la culture englobe la création artistique, ainsi que l'interprétation, l'exécution et la diffusion des œuvres d'art », mais qu'il fallait aussi tenir compte « de la culture physique, des activités de plein air et des modes particuliers par lesquels une société et ses membres expriment leur sentiment de la beauté et de l'harmonie » et enfin que « la science et la technologie font partie intégrante de la culture contemporaine ».

Il serait trop long de retracer pas à pas, en particulier à la lumière des travaux des conférences régio-

nales, l'évolution et, dans une large mesure, la transformation assez radicale de la notion de culture. Ce qui semble évident c'est que le processus a été, sinon totalement inauguré et mis en œuvre, mais au moins largement influencé par les États dits du tiers monde (Asie, Afrique, Amérique latine) et que la culture ne peut plus être définie aujourd'hui comme elle l'était encore il y a dix ans, disons « à l'occidentale ». Il est, en effet, apparu qu'il fallait dépasser cette approche « esthétique » — jugée trop élitaire pour recouvrir tous les types de culture — et lui préférer une approche « socio-anthropologique » qui englobe dans la culture tous les traits distinctifs, matériels, intellectuels et spirituels qui caractérisent une société ou un groupe social. Des puristes feront peut-être remarquer que l'on s'achemine ainsi vers une redoutable confusion de termes, entre culture et civilisation, mais il est justement très significatif de voir ces deux notions se chevaucher, voire se confondre. Une crise de la culture serait alors, peut-être, une forme de la crise de civilisation...

Quoi qu'il en soit de ces distinguos



linguistiques, ce n'est pas par hasard qu'à Accra il a été affirmé que « la culture africaine est, par essence, populaire », qu'elle est « vécue comme une participation collective ». Ainsi, « elle est présente au travail quotidien, aux rituels et initiations, aux cérémonies qui marquent les âges de la vie et les événements collectifs de l'année, aux modes traditionnels de la connaissance et de la formation morale des jeunes, aux fêtes et aux manifestations artistiques spontanées de la communauté. »

On est tenté de retrouver ces mêmes traits de la culture dans nos civilisations occidentales (rurales) d'avant la révolution industrielle et, par là même, de regretter que celle-ci ait largement contribué à privilégier une « culture cultivée » — une « haute culture » — à base de beaux-arts et d'humanités, héritée des cultures de cour ou des cultures de la bourgeoisie, en un mot une culture des classes dominantes, sur les cultures populaires, au départ essentiellement paysannes, et plus récemment ouvrières (nées de l'industrialisation et de l'urbanisation) ou encore les « contre-cultures » qui se développent aujourd'hui en réaction ou en lutte contre les conditionnements du monde moderne.

Les cultures populaires sont — et ceci partout dans le monde et quelle que soit l'importance qu'el-

les conservent — au moins autant menacées par la « culture de masse », elle aussi très largement imposée par les pouvoirs politiques et économiques, elle aussi octroyée « d'en haut », en fonction des règles du marché, et ceci même quand elle semble acceptée et intériorisée par d'importants groupes sociaux. Il apparaît ainsi de plus en plus qu'il faut beaucoup en rabattre de l'optimisme qu'avait pu soulever le développement des communications de masse (cinéma, radio, télévision, disques, cassettes...) apparus au cours de ce siècle. Les risques de « pollution culturelle » que ce développement implique s'il demeure mis — pour le tiers monde en particulier — au service exclusif ou majoritaire des cultures « importées » ont été souvent dénoncés au cours des différentes conférences comme aussi par beaucoup d'observateurs. Mais ce n'est pas moins vrai pour les pays les plus industrialisés où les industries culturelles, productrices d'une culture marchandise, sont de plus en plus, indirectement ou directement, au pouvoir d'entreprises transnationales.

On peut d'ailleurs remarquer — autre coup d'épingle contre l'optimisme — que les progrès techniques ont leur revers. La relative « perfection » des produits culturels nouveaux (la vidéocassette par exemple, comparée au silex taillé) a

en effet sacrifié la durée à la qualité. Les supports modernes, dont certains attendaient tant, sont fragiles : une pellicule de film, une bande magnétique n'ont une vie que de quelques décennies. Si nous n'y prenons pas garde (par des réenregistrements réguliers et des procédés améliorés de conservation), pour une large part de ses produits, notre culture moderne ne laissera aucune trace historique dans un siècle.

Ceci ne veut évidemment pas dire que, sous le prétexte de sauver la culture, il faut briser les machines et se tourner nostalgiquement vers le passé. L'histoire, quoi qu'on dise, ne recule pas. Mais ceci implique que ces machines soient mises au service de la création populaire. Ceci veut dire aussi qu'à la notion, déjà traditionnelle, de la démocratisation de la culture, entendue comme le droit pour chacun d'accéder à l'héritage et à l'activité culturels de la communauté, régionale, nationale ou mondiale, il faut substituer celle de démocratie culturelle, comprise comme la participation de tous, professionnels ou non, à l'élaboration d'une culture vivante. Plus encore même que la diffusion, la réception et la création, c'est donc aussi la créativité que les politiques nationales bien comprises devraient chercher à favoriser et à développer chez tous les individus.

Un des moyens préconisés — en particulier à Accra — pour stimuler la créativité de groupe est la mise à la disposition des communautés rurales d'un matériel léger d'enregistrement (cassettes, caméras super 8, vidéo, magnétoscopes...) qui leur permette de se libérer des menaces que les pouvoirs, nationaux ou privés, possesseurs de technologies lourdes, peuvent faire peser sur les cultures locales ou minoritaires au profit des « cultures de masses » octroyées et stéréotypées. Mais ce n'est pas vrai seulement pour des minorités locales culturelles ou ethniques, en voie de disparition ou d'absorption, ce l'est aussi pour tous les groupes sociaux que les sociétés centralisées ont tendance à marginaliser : enfants, jeunes, personnes du troisième âge,

handicapés...

On en vient ainsi à une idée qui s'est peu à peu affirmée, et d'ailleurs dès Venise, que le « *développement culturel est l'un des éléments essentiels du développement économique et social* ». On peut donc définir aujourd'hui ce développement culturel comme l'ensemble des moyens dont une communauté se dote pour rationaliser les efforts qu'elle entreprend afin d'interpréter son passé, d'organiser son présent et de prévoir son avenir. Dans l'histoire encore courte des politiques culturelles menées par les différents États, on voit ainsi grossièrement apparaître plusieurs étapes. Dans une première, il s'agissait surtout de développer les arts, de préserver le patrimoine monumental et artistique, de faciliter la fréquentation des activités et produits d'une culture élitaire, d'aider les professionnels créateurs, essentiellement ceux du plus haut niveau.

Par la suite, on s'est préoccupé d'autres éléments du développement culturel : éducation scolaire ou extrascolaire, culture scientifique, environnement... mais toujours considérés un peu comme extérieures à ce développement. Aujourd'hui, il semble qu'on en vient, au moins théoriquement, à une troisième attitude qui suppose, pour reprendre une formule adoptée à Bogota, que « *le développement culturel est la condition indispensable d'une transformation des structures économiques et sociales* » et que « *toute conception du développement culturel qui ne prévoit pas cette transformation est vouée à l'échec* ».

En même temps que ce développement culturel, pris dans son sens le plus large, devenait ainsi une préoccupation majeure, une autre idée faisait victorieusement son chemin : l'identité culturelle. Elle a été très largement abordée à Accra et c'était normal. Les pays africains ont eu trop à souffrir de l'arrogance des colonisateurs qui méprisaient, voire cherchaient à détruire, leurs cultures spécifiques, à en nier les valeurs fondamentales. Affirmer cette identité culturelle, c'était accomplir un acte libérateur, c'était combattre — avec d'autres armes

— pour l'indépendance effective, car celle-ci suppose aussi une décolonisation culturelle.

Mais on voit aussi aujourd'hui que ce n'est pas tout à fait aussi simple. Un enracinement trop profond et trop exclusif dans des

valeurs culturelles nationales serait à la longue un danger s'il aboutissait à un repliement sur soi-même, à un refus de connaître et de comprendre les autres cultures. Il faut au contraire, par cette confrontation, cette coopération, trouver un

les conférences internationales de l'Unesco sur les politiques culturelles

Venise (24 août-2 septembre 1970) : Conférence intergouvernementale sur les aspects institutionnels, administratifs et financiers des politiques culturelles

- 86 États membres ou membres associés de l'Unesco représentés ainsi que 2 États non-membres ;
- 39 ministres de la Culture ou ministres chargés des questions culturelles ;
- observateurs : 2 organisations intergouvernementales, 10 organisations internationales non gouvernementales (O N G), 2 fondations.

Helsinki (19-28 juin 1972) : Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Europe

- 30 pays représentés ;
- 26 ministres de la Culture ou chargés des Affaires culturelles ;
- observateurs : 8 États, 3 organisations internationales, 13 O N G, 2 fondations.

Yogyakarta (10-19 décembre 1973) : Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Asie

- 20 États membres de la région représentés (y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande) ;
- 1 État membre de la région, 4 États membres non asiatiques, 1 État non-membre ont également participé à la Conférence ;
- 19 ministres et 5 vice-ministres chargés des Affaires culturelles ;
- observateurs : 1 organisation gouvernementale, 13 O N G, 1 fondation.

Accra (27 octobre-6 novembre 1975) : Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique

- 30 États membres d'Afrique ;
- 1 État membre de la région, 11 États non-membres africains, 2 États non-membres ont également participé ;
- 22 ministres et secrétaires d'État aux Affaires culturelles ;
- observateurs : 2 mouvements de libération d'Afrique, 1 organisation du Système des Nations Unies, 5 organisations intergouvernementales, 16 O N G, 3 fondations.

Bogota (10-20 janvier 1978) : Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Amérique latine et dans les Caraïbes

- 24 États membres de ces régions et 1 territoire non associé ;
- 9 États membres non latino-américains ;
- 1 État non-membre (Saint-Siège) ;
- 13 ministres et secrétaires d'État aux Affaires culturelles ;
- observateurs : 3 organisations du Système des Nations Unies, 8 organisations intergouvernementales, 31 O N G, 2 fondations.

Une conférence identique devait être organisée en 1978 pour les pays arabes mais elle n'a pu se tenir.

Les rapports terminaux, suivis de certains discours et des recommandations adoptées, ont été publiés par l'Unesco. Un compte rendu de la Conférence d'Helsinki a été publié dans l'*éducation* n° 145 du 14 septembre 1972 : « L'Europe culturelle ».

notable enrichissement. C'est ainsi qu'à Bogota, si certains délégués n'ont pas hésité à affirmer que « *la conquête de l'Amérique fut une grande entreprise culturelle et le point de départ de l'identité culturelle de la région* » quand d'autres, d'ailleurs, l'accusaient d'avoir marqué une « *rupture tragique* » et détruit « *de précieux apports intellectuels et matériels des peuples précolombiens à la culture universelle* », tous se sont accordés à reconnaître que « *l'identité culturelle de la région était le produit d'un métissage profond entre les cultures indigènes, européennes, africaines, asiatiques et même hindoues et musulmanes dans certains pays* ».

Si aujourd'hui de nombreux États, du tiers monde surtout, sont très attentifs à la survie et au développement des langues locales, régionales ou nationales — et pour cela multiplient les instituts spécialisés et demandent l'appui des meilleurs linguistes du monde — cela n'implique pas, au contraire, qu'ils condamnent le promotion des grandes langues de communication transnationale. Un accord est donc à trouver entre tradition et modernité, entre identité culturelle et relations interculturelles, entre unité et pluralisme, entre politiques nationales et actions des individus et des groupes. Un principe, au moins, doit être retenu et maintenu, qui aiderait à surmonter ces contradictions et à les rendre profitables, c'est, plus même que l'affirmation renouvelée du droit à la culture, la reconnaissance réelle de l'égalité dignité des cultures, de toutes les cultures, et le respect mutuel de toutes par toutes. Il n'est pas exclu que cela serait d'un grand poids pour favoriser la compréhension, donc la paix entre tous les peuples et tous les groupes.

D'autres perspectives sont ouvertes par la notion de développement culturel, qu'il suffira, ici, de signaler brièvement. D'abord l'éducation, elle aussi facteur essentiel du développement, doit être « *culturalisée* » dans ses contenus et ses méthodes. L'urbanisation, apparemment inévitable de notre civilisation (en 1960, cinq villes dépassaient 5 millions d'habitants, il y

en aurait quarante-cinq à la fin du siècle) et les problèmes culturels que pose cette migration massive des campagnes vers les villes doivent être pris en compte par les politiques de développement culturel. Il ne faut pas moins songer aux effets accumulatifs de la démographie. Au cours de ce siècle, la population mondiale aura été multipliée par 14 et, en particulier, en 1985, 2 milliards de personnes auront moins de vingt ans et représenteront 46 % de la population du globe (51 % en Amérique latine, 54 % dans les pays arabes, 56 % en Afrique). La culture des prochaines décennies devra être, en grande partie, une culture de jeunes et une culture pour les jeunes.

La préservation de l'environnement naturel de même que la création d'un environnement aménagé entrent aussi dans les impératifs du développement culturel, surtout si l'on songe à l'accroissement constant de la densité des populations et au poids toujours plus grand que l'homme fait peser sur la nature. On sait, en particulier, que si le tourisme culturel est un puissant facteur de compréhension et de rapprochement, il n'en comporte pas moins de très graves dangers, aussi bien pour le visiteur que pour les civilisations et les sites visités. Ceux-ci, au même titre que certains prestigieux monuments, sont en effet menacés d'une pollution qui peut devenir mortelle. Déjà de nombreux hauts lieux, témoignages de civilisations séculaires, doivent être interdits ou strictement protégés.

Il se pose aujourd'hui aux politiques culturelles des problèmes nouveaux, et d'une importance incomparable avec ce qui se passait, ne serait-ce qu'il y a vingt ans. Vivre sur la lancée des expériences et des principes d'hier serait indiscutablement une erreur. Il peut paraître assez étonnant de constater que, dans les travaux préparatoires à Mexico, l'idée ait été lancée que les politiques culturelles à venir devraient procéder d'une démarche de type interministériel et interdisciplinaire. On constate, certes, déjà que souvent les sommes dépensées par les États pour la culture (sans

parler des contributions, elles aussi officielles, des collectivités régionales ou locales) sont très loin de relever du seul ministère de la Culture (1). Mais il ne semble pas que la panacée soit seulement dans le renforcement des moyens de ces ministères et dans l'élargissement de leurs compétences. Développer une nouvelle politique culturelle implique que ses rapports avec les autres politiques soient réexaminés. Elle n'est pas tout à fait, en effet, une politique comme les autres et il a même été suggéré (dans un groupe d'experts qui comprenait des ministres de la Culture !) qu'elle ne pouvait peut-être pas être élaborée et mise en œuvre par un classique ministère de la Culture.

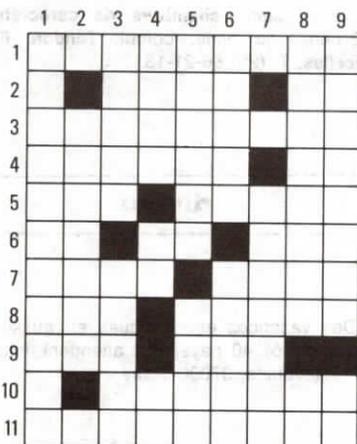
Par qui alors ? Le proche avenir répondra peut-être et dira peut-être, si « *sabotage* » il doit y avoir, qui devra prendre le relais ! Il est, en tout cas, intéressant de noter qu'à Mexico, à côté des ministres de la Culture et des organisations culturelles, seront aussi invités des responsables nationaux de la planification et de l'économie.

On voit ainsi que la « *crise de la culture* », loin d'être seulement une remise en question de sa définition, devient finalement aussi une crise politique et même une crise structurale, une crise d'institutions. Il faudra désormais, en effet, que l'action des divers gouvernements tienne compte de la dimension culturelle du développement qui irrigue les différents secteurs sociaux. Quelque chose de semblable s'était produit déjà, de par le monde, quand avaient été proclamés le droit à l'éducation, le droit au travail et, plus généralement, tous les droits fondamentaux de l'homme. Du théorique au pratique, du générique à l'opérationnel, il y a plus qu'un petit pas à franchir. C'est même ce qu'on pourrait appeler, tout simplement, une révolution. Il est assez passionnant, et même un peu vertigineux, de se dire que nous sommes en l'an 1788 de la Culture.

Pierre-Bernard Marquet

(1) En France, le ministère de la Culture n'intervient que pour 49 % dans l'ensemble des dépenses culturelles de l'État (cf. « *La culture au rabais* », *l'éducation*, n° 453 du 23.4.81).

problème 398



Horizontalement. 1 - S'il tend souvent la pièce ce n'est pas par charité. 2 - On le laisse échapper en se déboutonnant - Le cœur en émoi. 3 - Elles frappent une quille avec une bouteille. 4 - Font des conjurations - Note de présence. 5 - Lentilles qui ne grossissent que lorsque le temps s'y prête - Jules romain. 6 - Participe - Préposition - Coupa le souffle. 7 - Arraché parfois, quand il ne vient pas tout seul - L'homme aux tapis. 8 - Ainsi - Battue par une demoiselle. 9 - Il permettait à l'homme des cavernes de s'offrir un bon gîte - Le moins mauvais en principe. 10 - Le parfum des jeunes filles en fleur. 11 - Planées.

Verticalement. 1 - On la prend aussi sous le bras. 2 - Pour cela, rien ne sert de courir. 3 - Souvent embouteillé, mais jamais mis en bouteille - Fit œuvre d'éducateur. 4 - Qui aurait mieux fait de se mettre à l'eau - A mettre au doit parce qu'il n'est pas à l'œil - Symbole léger. 5 - Quand on la lève, on ne la tient plus - Injuste refus. 6 - Son esprit ne manque pas aux mules - Calomniés. 7 - Pique des deux. 8 - Une pierre à ne pas jeter dans le jardin du voisin - Article. 9 - Parterre de reines - Préposition.

solution du problème 397

Horizontalement. 1 - Daltonien. 2 - Etier - Sou. 3 - Plot - Dèni. 4 - Ranimer. 5 - En - Notes. 6 - Steele - If. 7 - Sic - Uns. 8 - Iliquie. 9 - Ou - Nu - Pli. 10 - Nègrerie. 11 - Oiseaux.

Verticalement. 1 - Dépressions. 2 - Atlantique. 3 - Lion - Ecu - Go. 4 - Tétine - Inri. 5 - Or - Moluques. 6 - Détenu - Ré. 7 - Isère - Sèpia. 8 - Eon - Si - Leu. 9 - Nuit - Frai.

par Pierre Dewever

le tour du monde...

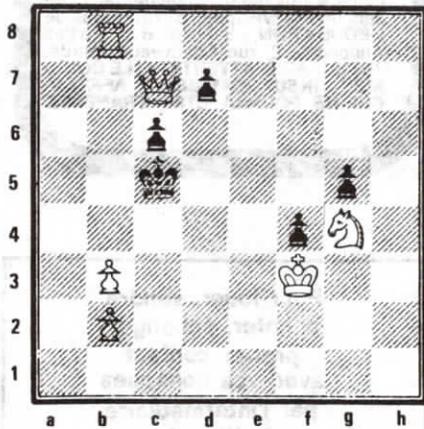
problème 5

Jacques Nègro (France)

Pour ne pas faire de peine à tous nos amis, compositeurs français (J.-P. Royer, A. Casa, A. Schiffmann, J. Clautrier, P. Montréal, M. Grunewald et la liste est longue...), nous présentons un « inédit » de notre composition. Le thème Ruchlis comporte :

- un essai, réfuté par un seul coup noir ;
- des parades à cet essai, insuffisantes mais logiques, conduisant à des mats A, A'...

Ces parades doivent être efficaces dans le jeu réel. Bref, le thème « à la mode ».



Mat en deux coups

Envoi des solutions à
Jacques Nègro, « Échecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 Nice Cedex

Date limite des réponses : 3 décembre

N'oubliez pas de noter chacun des problèmes de 1 à 10 points afin de participer au tiercé final.

solution du problème 3

clé : Dc6 (menace 2.De6 mat).
1... C joue (Ce3, Cf4, Cf6) ; 2.Cg7 (Te5, g4, Tg5).

Note du chroniqueur : belle composition, mais avec des défauts de construction : l'échec non pourvu... Dxc3+ et le dual majeur sur 1...Cg7 ; 2.g4.

tournoi et championnats

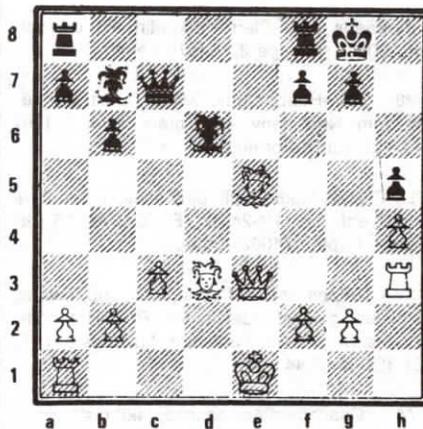
• A Nice, du 26 au 31 décembre, premier Open international d'échecs. Système suisse à sept rondes. Pour toutes précisions sur le déroulement et les conditions de ce tournoi (limité aux cent premiers inscrits) : Jacques Nègro (« Les Armoises », 18, Corniche André-Joly, 06300 Nice) - tél. : [93] 89-40-45 (du lundi au jeudi, de 8 à 13 heures et de 19 à 22 heures).

• A Strasbourg, du 27 décembre au 3 janvier, Championnat de France international d'échecs des enseignants. Système suisse à neuf rondes.

• A Strasbourg, aux mêmes dates, Championnat de France universitaire international d'échecs ouvert aux moins de 27 ans (au 1^{er} septembre 1981). Neuf rondes système suisse.

Pour toutes précisions sur le déroulement de ces deux championnats et les conditions d'hébergement et d'inscription (date limite : 15 décembre) : Norbert Engel (36, rue du Faubourg-de-Pierre, 67000 Strasbourg) - tél. : [88] 22-16-41.

l'attaque et la défense



Trait aux Blancs

20. De3-h6!

Cet élégant sacrifice de Dame force la décision.

Les Blancs menacent de deux mats : 21.Dxc7 et 21.Dh7.

20... f7-f6

La meilleure défense. Sur tout autre coup, le mat était inévitable.

En effet : si 20... gxf6 ? 21.Tg3 mat. Si 20... Fxe5 ? 21. Dh7 mat. Si 20... g6 ? 21.Dg7 (Dh8) mat. Si 20... f5 ? (permettant à la Dc7 de défendre le pion g7 et éliminant, en outre, la menace de mat par 21.Dh7, le Roi noir disposant maintenant d'une case de fuite à f7) alors 21. Fc4+ Fd5! (si 21... Dxc4? ; 22.Dxc7 mat) 22.Fxd5+ Tf7 ou Df7, forcé ; 23.Dxc7 mat.

Étant clouées, la Tf7 ou la Df7, ne peuvent prendre la Dg7 car le RN serait en prise du Fou c4.

21.Th3-g3 Fd6xe5 ; 22.Fd3-c4+ Tf8-f7.

Si 22... Dxc4, 23.Dxc7 mat ; Si 22... Df7, 23.Dxc7 mat.

23.Dh6xg7 mat.

La Tf7, étant clouée, ne peut prendre la Dg7, car le RN serait pour lors en prise du Fc4.

Un bel exemple de l'exploitation du clouage.

par Jacques Nègro

locations (offres)

- 73 - La-Norma, studios dans chalet 3 et 4 pers., ttes pér. T. (79) 05.25.35.
- Nice-centre, 2 ch., c., bs, qz. Ecr. Bernard, 4 av. Gare, 06190 Roquebrune C/Martin.
- 05 - Merlette, F2 5 p., 1600/sem. fév., 900 h.vac., 1000/Pâq. T. (91) 72-00-58 soir. Ecr. P.A. n° 120.
- 2-Alpes, studio sud 4 pers., pd pistes. T. (86) 29-47-07.
- 74 - Morzine, gd F2 5 pers., terr., stand. ttes pér. Ecr. Chabard, 21 Plaine Fleurie, 38240 Meylan. T. (76) 90-57-93 dom.
- 05-Merlette, appt 4/6 pers. T. (92) 51-21.85.
- Pyrénées près Pierre-St-Martin, F3 cft, ski, sem. 600 F. Althape J., 64570 Lanne.
- 38 - Alpe-Huez, studio 3/4 p., t. cft, centre, sud, sem. Noël, janv., fév., mars, avril. T. (76) 47-12-20 soir de préférence.
- La-Clusaz, studio tt cft, bien situé, 1 couple + 1 ou 2 enf., fév. 1^{re}-2^e qz., Ec. Carraz, 15 rue Thomas-Ruphy, 74000 Annecy.
- 38 - 2-Alpes, studio 4 pers., tt cft, sud, centre, pd pistes, gar., sf Noël et fév. B/C. Holderith, 4 r. des Chevaliers, Fentange, Luxembourg. T. (19) 352.36.89.44 soir.
- 74 - Chapelle-d'Abondance, ski piste-fond, appts tt cft, vac. scol. sf 6 au 20/2. Ecr. C. Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine.
- Appts ttes pér., possib. ski piste-fond, Garnier, Prats-Hauts, 05350 Château Ville Vieille-Queyras. T. (92) 45-71-79.
- Montriond-Le-Lac Haute-Savoie, séjour hiver : ski fond, randonnée et piste. Séjour été : montagne, forêt, alpage, pêche lac et rivière, complexe sportif à 2 km. Rsgts S.I. (50) 79-14-14. Cond. avant. juin, juil., août et sept.
- Serre-Chevalier-Monétier, appts 4/8 pers., chalet nf, px int. T. (92) 24-42-48 soir.
- 75016-m° Trocadéro, gde chbre pr dame ou j. fille, calme, ensol. T. 727-26-06.
- Cannes, studio tt cft 2 ou 3 pers., mois ou qz. Ecr. Crépin A., 83170 Camps-la-Source. T. (94) 69-11-04.
- 38 - Lans-en-Vercors, studio 4 pers., ski fond-alpin, Noël, fév., 800 F/sem. T. (76) 46-86-12 soir.

REMORQUES - ATTELAGES - VOITURES

REMORQUE FRANC OCEAN

49170 St-GEORGES sur LOIRE
TEL. : (41) 41-10-55 (5 lignes)

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre - 2 lignes ; filet - 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNÉS : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'ÉDUCATION.
- RÉGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'ÉDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,60 F joints à la demande d'insertion.
- RÉPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIÉES AU JOURNAL SOUS UN NUMÉRO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRÉE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'ÉDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ÊTRE TRANSMIS.

Pour louer, vendre, acheter, échanger, prenez contact avec vos collègues par l'intermédiaire de nos Petites Annonces, championnes du rendement...

ventes

- 77-Ponthierry près gare, appt F4 22 U. T. 423-90-36.

autos - caravanes

- Vds 104 bleu cascade métal. 4 CV juin 81 lib. 15 nov. 5 500 km. T. (81) 96.62.41.
- Urgent, vds camping-car Bedford CF 250-1980, 21 500 km, état nf, couch. 2 adultes/2 enf., réfrig., eau, gaz, intérieur bois, 55 000 F. T. dom. 361-13-97.
- 95. Vds Fiat 126, 1974, 89 000 km, bon état, 4 500 F. T. 266-69-20 h. bur., 983-60-28 soir et week-end.
- Cherche voiture, petite cylindrée, prix maximum : 8 000 F, bon état. Ecrire à l'éducation P.A. n° 119.

hôtels - pensions

- **Hautes-Vosges**, pour vos séjours en famille, **chalet-hôtel** « Au repos des cascades », **NN, location studios 2/3 ou 4/5 pers. en week-end ou à la sem., **chambres de caractère** en 1/2 pens. ou pens. compl. **Tendon**, 88460 Docelles. T. (29) 66-21-13.

divers

- Des vacances économiques et réussies se préparent tôt. 40 pays vous attendent. Intervac, 55 r. Nationale, 37000 Tours.
- 17650 - St-Denis d'Oléron, centre de classes de mer. Découverte du milieu marin et agricole. Initiation à la voile. Ouvert toute l'année. Ts rensgrs BP 23.
- Vds gar. nf (14 m²) fermant à clef + accès par portillon élect. situé au 99, r. de Rosny, 93100 Montreuil, px 55 000 F (à déb.) T. M. Emon 347-84-14 (bur.) 207-84-70 soir et week-end.

CLASSES de MER, au soleil de la Méditerranée.

Centre permanent de classes de mer de PORT-la-NOUVELLE (gare S.N.C.F., autoroute) sur plage réservée. Milieu physique et humain extrêmement riche et varié.

Car pour excursions.

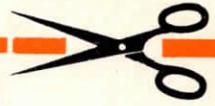
120 places (6 salles classes équipées) périodes disponibles : avril, mai, sept., octobre, novembre.

Possibilité d'accueil de classes maternelles et classes spécialisées.

Prix de journée : 90,00 F.

Rensgrs : A.D. P.E.P. AUDE, 13, rue de Belfort, 11005 Carcassonne. T. (68) 25-35-54.

- Pour praticiens de l'enfance inadaptée : musicothérapie selon Carl Orff. Stage rég. parisienne : 9, 10, 11 janv., 13, 14, 15 mars, 8, 9, 10 mai. Agrée Promofaf, inscr. avant 15 déc. M. Bellecroix, Ifopes, 1, r. du 11-Novembre, 92120 Montrouge. T. 657-00-22.
- Ch. vélo bon état pr petite fille 6-7 ans, si poss. Paris ou rég. parisienne. Ecr. P.A. n° 122.
- Cherche suivre stage de voile (à exclusion des dériveurs). Envoyer renseignements à l'éducation P.A. n° 123.



Je vous prie de m'abonner pendant un an à

L'ÉDUCATION

FRANCE 135 F

ÉTRANGER 170 F

RÈGLEMENT

- Chèque bancaire Mandat carte
- Chèque postal Mandat lettre

Date _____ Signature _____

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : C.C.P. 31 680-34 F (La Source)

Destinataire

NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. _____

RESIDENCE _____

PAYS (si Etranger) _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion

ZIPCODE

75 _____ 80 _____

Envoi de la facture à

NOM _____

ADRESSE _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

Attention ! le bon ne doit pas être utilisé pour se réabonner, mais servir uniquement pour les abonnements nouveaux

A envoyer à « l'éducation », 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris

Cher lecteur, chère lectrice,

Vous aimez **l'éducation**. Vous l'attendez chaque semaine avec impatience...

Mais, au-delà du plaisir personnel de votre lecture, parlez de nous, faites-nous connaître ! Après l'avoir lu, confiez votre numéro à un de vos collègues : ainsi, après avoir pris connaissance de la diversité et de la qualité de nos informations et de nos réflexions, lui aussi désirera s'abonner afin de recevoir sans retard « son » exemplaire de **l'éducation** chaque jeudi.

N'oubliez pas non plus que nous sommes intéressés au plus haut point par ce que vous pensez de l'ensemble de nos articles : critiques et suggestions de votre part seront les bienvenues.

N'hésitez donc pas à nous écrire. Ainsi, se perpétuera et s'amplifiera le dialogue entre **l'éducation** et ses lecteurs.

Bien amicalement !

François Silvain

Le tabac à l'école ou... apprendre à ne pas fumer.



Depuis 1979, les classes de CM 2 ont reçu un coffret pédagogique sur le tabagisme.

Ce matériel pédagogique, réédité cette année pour la 3^e fois, comporte :

- Un livret d'information pour l'enseignant.
- Des fiches pédagogiques pour les élèves.
- Des autocollants.
- Une affiche de bandes dessinées de Lucky Luke.

Ces documents pédagogiques cherchent à informer les enfants sur les dangers du tabagisme, dans le cadre de la campagne d'information

"Votre santé dépend aussi de vous"

Pour recevoir ces documents, renvoyer ce bon au Comité Français d'Éducation pour la Santé.
BP 1616 - 75761 PARIS CEDEX 16.



Je suis enseignant dans une classe de CM2 et désire recevoir gratuitement le coffret pédagogique sur le tabagisme. E

Nom

Établissement

Adresse